



Global  
Entrepreneurship  
Monitor

# France

## Situation de l'activité entrepreneuriale

Rapport national 2024/2025





# L'équipe GEM France

## Responsables scientifiques

Karim Messeghem, Université de Montpellier, Montpellier Management  
Frank Lasch, MBS School of Business

## Responsables de l'étude APS (Adult Population Survey)

Chaffik Bakkali, Université de Montpellier, Montpellier Management  
Justine Valette, Université de Montpellier, Montpellier Management

## Responsable de l'étude NES (National Expert Survey)

Sophie Casanova, Université de Montpellier, Montpellier Management

## Contributeurs

Jean-Marie Courrent, Université de Montpellier, Montpellier Management  
Walid Nakara, Montpellier School of Business  
Sylvie Sammut, Université de Montpellier, Montpellier Management  
Roy Thurik, Montpellier School of Business & Erasmus University Rotterdam  
Olivier Torrès, Université de Montpellier, Montpellier Management

## Contact

Pour plus d'informations à propos de ce rapport, veuillez contacter :

**Karim Messeghem** : karim.messeghem@umontpellier.fr

**Frank Lasch** : f.lasch@mbs-education.com

Pour plus d'informations sur les rapports mondiaux du GEM et sur le GEM, vous pouvez contacter la directrice exécutive du GEM : Aileen Ionescu-Somers (asomers@gemconsortium.org) ou consulter le site web de GEM : <https://www.gemconsortium.org/>.

Bien que les données du GEM aient été utilisées dans la préparation de ce rapport, leur interprétation et leur utilisation relèvent de la seule responsabilité des auteurs et de l'équipe GEM France.

La collecte des données a été réalisée par le groupe de recueil et de traitement des données Le Terrain : [www.leterrain.fr](http://www.leterrain.fr)

### **Veillez citer ce rapport ainsi :**

Messeghem K., Lasch F., Bakkali C., Valette J., Casanova S., Courrent J-M., Nakara W., Sammut S., Thurik R., Torrès O. (2025), Situation de l'activité entrepreneuriale en France : Rapport 2024/2025 du Global Entrepreneurship Monitor.

# Le Lab Entreprendre

Le Lab Entreprendre succède, en 2025, au LabEx Entreprendre, laboratoire d'excellence créé en 2011 à l'Université de Montpellier dans le cadre du programme Investissements d'Avenir (PIA). La mise en place des LabEx avait pour objectif de doter de moyens significatifs quelques unités de recherche ayant une visibilité internationale pour leur permettre de construire une politique intégrée de recherche, de formation et de valorisation de haut niveau. Avec la fin du programme de financement national des LabEx en 2024, le Lab Entreprendre vient poursuivre la dynamique engagée depuis 15 ans, grâce notamment au soutien de l'Université de Montpellier (Programme thématique long *Entrepreneuriat – Innovation – Soutenabilité*).

Le LabEx Entreprendre a été le seul laboratoire d'excellence en France dans le domaine « Droit, Economie, et Gestion », spécialisé en entrepreneuriat, PME et TPE. Il regroupe quelque 200 chercheurs, issus de 6 laboratoires dans ces 3 disciplines, dans le cadre d'un partenariat entre plusieurs établissements d'enseignements supérieur et de recherche (Université de Montpellier, MBS School of Business, institut Agro Montpellier, AgroParisTech) et organismes de recherche (Centre national de la recherche scientifique, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement).

Le Lab Entreprendre a pour mission de produire de la connaissance sur l'acte d'entreprendre et la gestion des entreprises de petite taille. Il s'intéresse à l'ensemble des acteurs de l'écosystème entrepreneurial et en particulier aux structures dédiées à l'accompagnement de la création d'entreprises. La thématique Entreprendre est intimement liée aux questions de l'innovation, de la croissance et de la performance durable. Pour répondre à ces questions, deux grands axes de recherche sont privilégiés, l'un orienté vers l'émergence et l'innovation, l'autre vers l'entrepreneuriat durable.

Les travaux du Lab Entreprendre se développent dans le cadre de programmes de recherche, dont la mission est de produire des connaissances, ainsi que de chaires, qui contribuent à l'impulsion et à la coordination des actions de recherche et sont chargées de la formation et de valorisation. Les chaires facilitent la mise en relation avec les acteurs régionaux, à travers l'organisation de rencontres ou de formations. Elles concourent également au rayonnement international du Lab.

En 2021, le LabEx/Lab Entreprendre a été choisi pour représenter la France dans le *Global Entrepreneurship Monitor*.

**en savoir plus**[fondation-entrepreneurs.mma](https://fondation-entrepreneurs.mma)

« La Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur accompagne les dynamiques entrepreneuriales dans les territoires auprès d'entreprises responsables et engagées. Créée en 2015, la Fondation MMA a pour champs d'action et de réflexion la personne de l'entrepreneur, sa forme physique et mentale et les interactions qu'il entretient avec son entreprise, son territoire et la société. Par ses actions sur le terrain en lien avec des réseaux d'entrepreneurs et des chambres consulaires, ses mécénats pour soutenir l'entrepreneuriat dans toute sa diversité, et sa communication, la Fondation souhaite être aux côtés des entrepreneurs dans tous les territoires français.»

**Sylvie Bonello** - Déléguée Générale de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur

**Comprendre aujourd'hui pour réussir demain**

Notre promesse ne pourrait pas être tenue si nous n'accompagnions pas non plus la recherche autour de l'entrepreneuriat. C'est donc avec fierté et conviction que nous soutenons l'étude GEM et sa déclinaison du rapport national français réalisées par l'équipe du Labex Entreprendre de l'Université de Montpellier.

La Fondation MMA va s'employer à communiquer largement autour du rapport 2024/2025 afin que ses enseignements soient connus du maximum d'entrepreneurs et décideurs. C'est une formidable source de connaissance pour aider les entrepreneurs et les territoires à tirer parti des grandes mutations, de mieux comprendre leur environnement, et ainsi de mieux préparer l'avenir.

**en savoir plus**<https://www.montpellier3m.fr>

La Métropole, avec ses 31 communes est l'héritière d'une longue histoire. Marquée par les migrations, la richesse de ses activités économiques et culturelles, ce territoire est idéalement situé, au carrefour d'influences qui brassent toute la Méditerranée. Elle regroupe 31 communes et compte plus de 500 000 habitants, ce qui en fait la 8e métropole de France en termes de population.

La Métropole de Montpellier est reconnue pour son dynamisme en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Elle abrite de nombreux établissements d'enseignement supérieur de renom, tels que l'Université de Montpellier, qui compte plus de 51 000 étudiants et est classée parmi les meilleures universités françaises dans plusieurs domaines. La métropole accueille également des écoles d'ingénieurs et de commerce réputées, telles que Montpellier Business School et l'École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier.

La Métropole de Montpellier est également un pôle de recherche important, avec de nombreux laboratoires et centres de recherche de renommée internationale. Elle est particulièrement reconnue pour ses recherches dans les domaines de la santé, de l'environnement et des sciences de l'information et de la communication. La métropole abrite le centre de recherche Agropolis International, qui est l'un des plus grands centres de recherche en Europe dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.

Parmi les structures dédiées à l'accompagnement des startups et des entreprises innovantes, le BIC (Business & Innovation Centre) de Montpellier Méditerranée Métropole est l'un des plus importants incubateurs de France. Créé en 1987, il a accompagné plus de 750 entreprises et contribué à la création de plus de 6 000 emplois.

La Métropole de Montpellier est également connue pour son écosystème de santé globale, avec la présence de nombreux acteurs de renom dans ce domaine. Elle a développé le dispositif Medvallée, qui vise à créer un pôle d'excellence autour du « One Health », en rassemblant des acteurs publics et privés autour de projets innovants. Ce projet ambitieux vise à renforcer l'attractivité du territoire, à favoriser la création d'emplois et à améliorer la qualité de vie des habitants.



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER

**MONTPELLIER  
MANAGEMENT**



en savoir plus

[www.montpellier-management.fr](http://www.montpellier-management.fr)

Montpellier Management est un acteur incontournable de la formation en management, solidement implanté au sein de l'Université de Montpellier et dans son écosystème. Montpellier Management forme des managers de haut niveau dotés de compétences solides et capables d'entreprendre, d'inventer et d'innover dans un environnement international.

Les cursus de formation variés, de la licence au doctorat, permettent à chacune et chacun de trouver sa voie : Audit-Comptabilité-Contrôle-Finance, Entrepreneuriat et PME, Management Public, Management-Stratégie, Marketing-Vente.

Montpellier Management accueille en 2024/2025 près de 4000 étudiantes et étudiants de 81 nationalités différentes en formation initiale, continue et en alternance. Un cursus complet de formation est proposé totalement à distance et ouvert à l'alternance.

L'excellence académique de son corps professoral permet de répondre parfaitement à l'évolution des métiers et aux attentes des entreprises. Près de 90 enseignants et enseignants-chercheurs diffusent aux étudiants leurs savoirs fondamentaux et leurs expertises en recherche. Montpellier Management héberge Montpellier Recherche en Management (MRM), l'un des plus grands laboratoires de management en France.



en savoir plus

<https://www.mbs-education.com/>

Grande école de management engagée et inclusive, MBS School of Business forme les précurseurs de la transition économique responsable.

Sa gamme de formations s'étend de Bac+3 à Bac+6 : Bachelor, Programme Grande Ecole (Grade de Master), Masters of Sciences, Exécutive MBA, Exécutive DBA.

Grande école parmi les grandes, MBS appartient au cercle des 1 % de business schools moniales détentrices des trois plus prestigieuses accréditations AACSB, EFMD-EQUIS, AMBA.

Grande par son ouverture internationale, MBS accueille 80 nationalités, et propose près de 200 destinations internationales à ses étudiants.

Grande école qui donne les plus grandes chances, pionnière de l'ouverture sociale et leader de l'alternance, MBS est la grande école de management experte de la professionnalisation.

Grande par ses engagements, codétentrice des labels Diversité® et Egalité professionnelle femmes-hommes®, MBS intègre la RSE (responsabilité sociale et environnementale) dans tous ses enseignements.

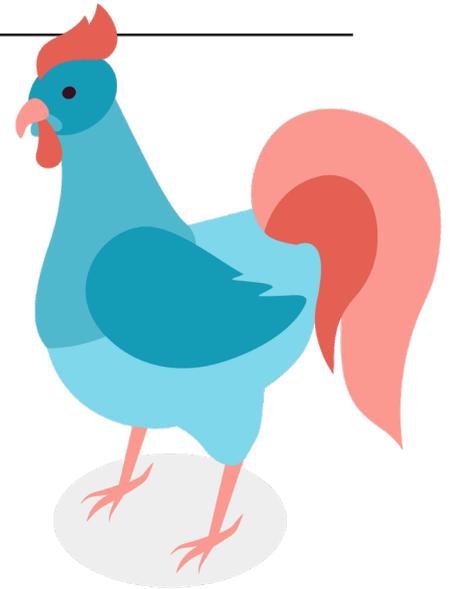
# Sommaire

<b>Le Lab Entreprendre.....</b>	<b>4</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>7</b>
<b>Liste des tableaux et figures.....</b>	<b>8</b>
<b>Executive Summary.....</b>	<b>9</b>
Écosystème entrepreneurial.....	9
Déterminants de l'acte d'entreprendre.....	10
Activité entrepreneuriale.....	11
<b>Introduction .....</b>	<b>14</b>
Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM).....	14
La méthodologie du GEM .....	15
GEM en bref.....	19
<b>L'écosystème français : un contexte contrasté .....</b>	<b>20</b>
<b>Les déterminants de l'acte d'entreprendre .....</b>	<b>26</b>
La valorisation de l'entrepreneuriat par la société .....	26
Les attitudes et perceptions à l'égard de l'entrepreneuriat.....	28
Le sentiment de compétence : une donnée importante pour le passage à l'action.....	30
<b>Les 4 dimensions du talent entrepreneurial .....</b>	<b>31</b>
Les motivations entrepreneuriales : le sens de l'engagement.....	33
<b>L'activité entrepreneuriale en France.....</b>	<b>36</b>
Le processus entrepreneurial.....	36
Les investisseurs informels en soutien de l'activité entrepreneuriale.....	41
L'activité entrepreneuriale tournée vers l'international.....	42
L'activité entrepreneuriale selon l'âge et le genre.....	45
<b>Conclusion .....</b>	<b>48</b>
<b>Remerciements.....</b>	<b>50</b>
<b>Références .....</b>	<b>51</b>

# Liste des tableaux et figures

<b>Figure 1.</b> Modèle révisé du Global Entrepreneurship Monitor .....	15
<b>Figure 2.</b> Etapes du processus entrepreneurial .....	17
<b>Tableau 1.</b> Les facteurs contextuels en matière d'entrepreneuriat (EFC).....	18
<b>Tableau 2.</b> Classification des économies en fonction du PIB/habitant .....	18
<b>Figure 3.</b> Index du contexte entrepreneurial - score NECI des 16 pays les plus riches de l'étude GEM.....	21
<b>Figure 4.</b> Les 13 facteurs contextuels du NECI – La France par rapport aux pays du groupe A .....	22
<b>Figure 5.</b> Les 13 facteurs contextuels du NECI – évolution 2021 à 2023 pour la France .....	22
<b>Figure 6.</b> Évolution de la santé perçue au sein de la population générale.....	24
<b>Figure 7.</b> Évolution de la santé perçue au sein des entrepreneurs émergents.....	24
<b>Figure 8.</b> Évolution de la santé perçue au sein des entrepreneurs établis.....	25
<b>Figure 9.</b> La valorisation de l'entrepreneuriat comme choix de carrière souhaitable.....	27
<b>Figure 10.</b> La valorisation de l'entrepreneuriat comme statut social élevé.....	27
<b>Figure 11.</b> La valorisation de l'entrepreneuriat dans les médias.....	27
<b>Figure 12.</b> La facilité perçue de démarrer une entreprise .....	28
<b>Figure 13.</b> La connaissance d'entrepreneurs autour de soi.....	29
<b>Figure 14.</b> Les opportunités perçues autour de soi.....	29
<b>Figure 15.</b> La peur de l'échec comme frein à la dynamique entrepreneuriale .....	30
<b>Figure 16.</b> Le sentiment d'être compétent pour entreprendre.....	32
<b>Figure 17.</b> Le talent entrepreneurial ou les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un projet entrepreneurial.....	32
<b>Figure 18.</b> Les motivations pour entreprendre – Gagner sa vie car les emplois sont rares.....	33
<b>Figure 19.</b> Les motivations pour entreprendre – S'enrichir.....	33
<b>Figure 20.</b> Les motivations pour entreprendre - Perpétuer une tradition familiale.....	34
<b>Figure 21.</b> Les motivations pour entreprendre - Faire une différence/avoir un impact dans le monde.....	35
<b>Tableau 3.</b> Liste des principales mesures utilisées concernant le processus et l'activité entrepreneuriale.....	37
<b>Figure 22.</b> Évolution de l'intention entrepreneuriale (2021-2022).....	37
<b>Figure 23.</b> L'intention entrepreneuriale parmi les pays membres du groupe A et du G7.....	38
<b>Figure 24.</b> Évolution du taux d'activité entrepreneuriale en France (TAE) .....	39
<b>Figure 25.</b> Évolution du taux d'activité entrepreneuriale en France (TAE) - comparaison G7 et groupe A.....	39
<b>Carte 1.</b> TAE par région et évolution du nombre de créations d'entreprises en 2023 (ensemble des activités marchandes non agricoles.) .....	40
<b>Figure 26.</b> Le taux d'entrepreneurs établis parmi les pays membres du groupe A et du G7.....	40
<b>Figure 27.</b> La sortie entrepreneuriale avec et sans poursuite de l'activité parmi les membres du groupe A et du G7.....	41
<b>Figure 28.</b> Les raisons à l'origine de la sortie entrepreneuriale .....	42
<b>Figure 29.</b> Le pourcentage d'investisseurs informels parmi les pays membres du groupe A et du G7.....	42
<b>Figure 30.</b> Le montant moyen investi par les investisseurs informels parmi les pays membres du groupe A et du G7 .....	43
<b>Figure 31.</b> La part de la clientèle située à l'étranger pour les entrepreneurs émergents - comparaison avec les pays membres du G7.....	43
<b>Figure 31bis.</b> La part de la clientèle située à l'étranger pour les entrepreneurs émergents - comparaison avec les pays membres du groupe A.....	44
<b>Figure 32.</b> La part de la clientèle située à l'étranger pour les entrepreneurs établis - comparaison avec les pays membres du G7 .....	44
<b>Figure 32bis.</b> La part de la clientèle située à l'étranger pour les entrepreneurs établis - comparaison avec les pays membres du groupe A.....	44
<b>Figure 33.</b> Les niveaux d'activité entrepreneuriale : une comparaison homme-femme.....	45
<b>Figure 34.</b> L'activité entrepreneuriale en fonction de l'âge .....	46

# Executive Summary



Ce rapport, rédigé par le Lab Entreprendre, s'inscrit dans un contexte singulier marqué par une forte incertitude sociale, politique et économique. Pour autant, le PIB français semble faire preuve de résilience, avec une croissance proche de 1 %, similaire à celle de l'année précédente. Certains secteurs rencontrent des difficultés, notamment l'immobilier, la construction et l'industrie automobile. De nombreuses petites entreprises subissent à la fois la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs et l'augmentation du coût de la dette. Cette évolution se traduit par une forte augmentation du nombre de faillites, qui atteint un niveau record de 66 422 défaillances en 2024, en particulier parmi les PME. Malgré cette situation, avec 1 111 238 créations d'entreprises (INSEE 2025), l'année 2024 a de nouveau été marquée par un nombre record de créations d'entreprises, avec une progression de 5,7 % par rapport à 2023. Ce chiffre doit néanmoins être relativisé au regard des données du GEM. En effet, pour la première fois depuis 12 ans, on observe une baisse du total de l'activité entrepreneuriale émergente (8,7 % contre 10,8 % en 2023), liée en partie à l'augmentation du nombre de sorties entrepreneuriales, en légère hausse (4,3 % contre 3,5 % en 2023).

Ce nouveau rapport permet de mieux comprendre l'évolution de l'activité entrepreneuriale et de ses déterminants, ainsi que, plus largement, celle de l'écosystème entrepreneurial. Il s'appuie sur deux études :

- Une enquête auprès de la population française âgée de 18 à 64 ans (étude APS).
- Une analyse réalisée auprès d'un panel d'experts (étude NES).

Pour la majorité des indicateurs, une comparaison est effectuée avec les résultats de 2023 et 2024 afin d'identifier les tendances et évolutions de l'entrepreneuriat en France. Une comparaison est également réalisée avec les autres pays du G7 (à l'exception du Japon, absent de l'enquête APS en 2023 et 2024) ainsi qu'avec les 15 économies les plus riches parmi les 51 pays ayant participé à l'étude GEM 2024.

## Écosystème entrepreneurial

### L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL : UN CONTEXTE CONTRASTÉ

L'indice du **contexte entrepreneurial national** (NECI) est en diminution continue depuis 2022

(5,06/10 en 2022, 4,95/10 en 2023 et 4,82/10 en 2024). Étant inférieur à 5/10, cela signifie que le contexte est légèrement défavorable, et en 2024, la France recule de la 12<sup>e</sup> à la 22<sup>e</sup> place. Toutefois, les conditions se sont également détériorées dans d'autres pays. Dans la majorité des pays les plus riches, cet indice est inférieur à 5, ce qui reflète un environnement globalement peu favorable à l'entrepreneuriat. En revanche, si l'on se limite aux pays du G7, la France se situe au-dessus de la moyenne (4,74/10) et occupe la troisième place, derrière le Japon (5,08/10) et les États-Unis (5,07/10).

### QU'EST-CE QUI DIFFÉRENCIE LA FRANCE ?

Sur les 13 indicateurs du NECI, deux progressent depuis 2022 (**transfert R&D et dynamique des marchés**), deux restent stables (**programmes publics en faveur de l'entrepreneuriat et normes culturelles et sociales**), tandis que les autres sont en baisse. L'analyse détaillée montre que la France est en retrait par rapport aux pays les plus riches sur neuf indicateurs, mais en avance sur quatre. Parmi les 15 pays les plus riches de l'étude, la France se distingue de manière particulièrement positive en matière de :

- Soutien gouvernemental à l'entrepreneuriat (6<sup>e</sup> sur 15).
- Accès aux financements (5<sup>e</sup> sur 15).
- Promotion de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur (9<sup>e</sup> sur 15).

En revanche, la France affiche des résultats nettement moins favorables sur :

- La promotion de l'entrepreneuriat dans l'enseignement primaire et secondaire (15<sup>e</sup> sur 15).
- L'accès aux marchés (11<sup>e</sup> sur 15).
- La culture entrepreneuriale et les normes sociales propices à l'entrepreneuriat (12<sup>e</sup> sur 15).

## Déterminants de l'acte d'entreprendre

### UNE MOINS BONNE VALORISATION DE L'ENTREPRENEURIAT PAR LA SOCIÉTÉ

En France, si les **représentations sociales** de l'entrepreneuriat sont majoritairement positives, deux éléments sont à noter : elles évoluent de manière contrastée dans le temps et se situent souvent entre les moyennes des pays du groupe A et du G7. L'entrepreneuriat est considéré comme un **choix de carrière souhaitable** par 68,9 % des personnes interrogées en 2024 (7<sup>e</sup> rang du groupe A). Paradoxalement, seuls 58,0 % estiment que l'entrepreneuriat confère un **statut social élevé**, soit le pourcentage le plus faible parmi les pays du groupe A. En revanche, 71,6 % des personnes interrogées considèrent que l'entrepreneuriat est **valorisé dans les médias**, classant la France au 8<sup>e</sup> rang du groupe A. Cette évolution est notamment influencée par les réseaux sociaux et les médias traditionnels.

À côté de la désirabilité perçue, la **faisabilité perçue** a également diminué. La perception de la facilité à démarrer une entreprise est passée de 50,5 % en 2023 à 48,8 % en 2024, plaçant la France en 12<sup>e</sup> position sur 15 parmi les pays du groupe A.

### LA PERCEPTION DU CONTEXTE ENTREPRENEURIAL SE DÉGRADE

Après une forte progression entre 2021 et 2023, le nombre de personnes déclarant **connaître un entrepreneur** a diminué en 2024 (55,6 %). Si les chiffres relatifs aux **opportunités perçues** étaient stables ces trois dernières années, autour de 51 %, ils se sont nettement dégradés en 2024 en raison du contexte économique et politique (42,8 %). La France se classe ainsi en 12<sup>e</sup>

position du groupe A. Pour autant, seules 42,7 % des personnes ayant perçu des opportunités déclarent ne pas vouloir créer d'entreprise par **peur de l'échec**. Cela place la France en 5e position du groupe A et en 1re position (contre 2e en 2023) parmi les pays du G7, devant le Canada (48,0 %) et les États-Unis (44,4 %).

### UNE MOTIVATION ÉCONOMIQUE : ENTRE NÉCESSITÉ ET OPPORTUNITÉ

Si le principal moteur de l'entrepreneuriat reste la recherche d'autonomie et d'indépendance, l'étude GEM explore également d'autres motivations. En France, les **motivations principales** sont d'ordre économique.

En 2024, une inversion des tendances est constatée entre les deux premières motivations. Depuis 2021, la motivation liée à **l'enrichissement** a progressé, passant de 39 % à 44 %, tandis que celle liée à la **nécessité** a diminué, passant de 51 % à 43,4 %. Toutefois, dans un contexte économique et politique plus difficile en 2024, la motivation de créer par nécessité redevient la première raison de l'entrepreneuriat (53,4 %), devant la motivation de créer pour s'enrichir (43,4 %). Ce dernier indicateur demeure bien inférieur à la moyenne du G7 (62,3 %) et du groupe A (62,5 %). Bien que la motivation de gagner sa vie en raison de la rareté des emplois se situe dans la moyenne du groupe A (53,8 %), elle reste nettement inférieure à celle du G7 (61,6 %). La motivation de **perpétuer une tradition familiale** est en hausse par rapport à 2023, atteignant 25,8 % (contre 17,5 % en 2023). Enfin, la volonté de **faire une différence dans le monde** progresse également (24,9 % en 2024 contre 20 % en 2023), bien qu'elle demeure très en deçà des niveaux observés dans les pays du groupe A (48,4 %) et du G7 (48,7 %).

## Activité entrepreneuriale

### UNE CONFIANCE EN L'AVENIR CONTRASTÉE

L'**intention entrepreneuriale** (personnes déclarant vouloir créer une entreprise dans les prochains mois) reste stable en 2024, avec un taux de 17,2 %. La France se situe en dessous de la moyenne des pays du G7 (22,1 %), en avant-dernière position, juste avant l'Allemagne (15,6 %) et, comme l'année précédente, bien en dessous des États-Unis (23,0 %) et du Canada (32,2 %).

L'écart entre les **femmes** et les **hommes** en termes d'intention entrepreneuriale reste stable, autour de 15,5 % pour les femmes en 2024 et 18,9 % pour les hommes. Il existe une relation décroissante entre l'âge et l'intention entrepreneuriale : 28,3 % des 18-24 ans déclarent vouloir créer une entreprise dans les trois prochaines années, contre seulement 8,5 % pour la tranche des 55-64 ans.

### UNE ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE EN DIMINUTION

Le **taux d'activité entrepreneuriale émergente** (TAE), qui correspond au pourcentage de personnes récemment engagées dans le processus entrepreneurial, avait connu une forte progression entre 2021 et 2023 (passant de 7,7 % à 10,8 %). Cependant, l'engagement entrepreneurial semble avoir été affecté par le climat d'incertitude en 2024, avec une baisse significative du TAE, qui atteint 8,7 %. La France se situe nettement en dessous de la moyenne des pays du G7 (14,5 %) et très en retrait par rapport aux États-Unis (19,3 %) et au Canada (25,4 %). Au niveau régional, on observe également des disparités. Les trois **régions les plus dynamiques** en termes de TAE sont

Bourgogne-Franche-Comté (11,2 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (11,8 %) et Île-de-France (10,1 %).

Des différences marquées sont observées en fonction du **genre et de l'âge**. La part des entrepreneurs émergents a reculé en 2024, touchant à la fois les hommes et les femmes : 10,0 % des hommes contre 7,4 % des femmes, soit une baisse significative de -20 % pour les hommes et -17 % pour les femmes par rapport à 2023. La tranche 25-34 ans affiche le taux le plus élevé, avec 13,0 %, bien qu'en baisse par rapport à 15,5 % en 2023. Malgré une intention entrepreneuriale plus forte, seuls 10,8 % des 18-24 ans sont engagés dans une activité entrepreneuriale naissante.

### UN FAIBLE TAUX DE SORTIE ENTREPRENEURIALE

Si le nombre de défaillances d'entreprises a connu un fort rebond en 2023 et 2024, le nombre de **sorties entrepreneuriales** identifiées par l'étude APS demeure modéré. Le pourcentage de personnes confrontées à une sortie entrepreneuriale avec un arrêt d'activité reste relativement stable (2,6 % en 2024 contre 2,2 % en 2022 et 2,3 % en 2023), tout comme le pourcentage de sorties avec continuité d'activité (1,7 % en 2024 contre 1,4 % en 2022 et 1,2 % en 2023). En revanche, le taux total de sortie est en légère hausse en 2024 (4,3 % contre 3,5 % en 2023), mais il représente le plus bas des pays du G7 (moyenne de 6,9 %) et du groupe A (6,0 %), loin derrière les États-Unis (9,5 %) et le Canada (10,4 %).

Les **motifs de sorties entrepreneuriale** ont évolué. La crise sanitaire ne figurant plus dans le questionnaire en 2024 (5,6 % en 2022 et 10,2 % en 2023), le principal motif déclaré

est l'**opportunité d'un emploi ou d'un investissement** (25,2 % en 2024 contre 17 % en 2023), suivi par la **non-rentabilité** de l'entreprise (18,1 % en 2024 contre 18,3 % en 2023). Dans une moindre mesure, d'autres raisons personnelles restent déterminantes dans les décisions de **sorties entrepreneuriales**, notamment : des **raisons familiales ou personnelles** (12,2 % en 2024 contre 12,6 % en 2023), l'**opportunité de vendre l'entreprise** (13,2 % en 2024 contre 10,0 % en 2023) ou un **départ à la retraite** (4,7 % en 2024 contre 7,0 % en 2023).

### UNE IMPORTANCE MESURÉE DE L'INVESTISSEMENT INFORMEL

La part des **investisseurs informels** dans la population de 18 à 64 ans est en augmentation depuis 2022 (7,1% en 2024 et 2023 contre 5,3% en 2022). Ce type d'investissement correspond au fait d'investir personnellement dans le lancement d'une nouvelle entreprise initiée par quelqu'un d'autre. Il peut s'agir de la famille, des amis (love money) ou encore de Business Angels. Mais, la France se situe en dessous de la moyenne des pays du G7 (10,0%) et des pays du groupe A (9,5%). Cette augmentation en volume des deux dernières années s'accompagne d'une nette augmentation en valeur du montant des investissements. Avec un investissement moyen de 18 790 € (13 378 € en 2023 et 8 317 € en 2022), la France se classe en avant dernière position des pays du G7 avant le Canada (moyennes G7 : 30 291 € et groupe A : 30 825 €).

Bien que l'**écosystème entrepreneurial français** soit devenu moins favorable en 2024 et que l'activité entrepreneuriale ait reculé, la France se maintient à un niveau intermédiaire au sein du G7. Elle se situe derrière les pays anglo-saxons (États-Unis, Canada, Royaume-

Uni) mais devant l'Allemagne, l'Italie et le Japon (ce dernier étant absent de l'étude GEM cette année). Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre les efforts pour favoriser un environnement plus propice à l'entrepreneuriat, notamment en renforçant la **culture entrepreneuriale**, en améliorant l'**accès aux marchés** et en soutenant davantage l'**entrepreneuriat dans l'éducation**.

# Introduction

Le **Global Entrepreneurship Monitor (GEM)** est un projet scientifique qui vise à mieux comprendre la **dynamique entrepreneuriale dans le monde**. Il repose sur une modélisation qui met en relation l'activité entrepreneuriale avec ses déterminants et ses effets. L'accent est notamment mis sur le contexte social, culturel, politique et économique. **L'étude NES** qui mobilise des experts nationaux permet d'apprécier les **écosystèmes entrepreneuriaux** de chaque pays et de réaliser des comparaisons internationales utiles pour définir des axes d'amélioration. **L'étude APS** est fondée sur les représentations et les comportements d'un échantillon représentatif de la **population française** de 18 à 64 ans. Elle permet notamment de comprendre les **motivations et attitudes** de la population vis-à-vis de l'entrepreneuriat, mais aussi de **mesurer l'activité entrepreneuriale**, de l'intention à la sortie.

Toutes ces informations sont très utiles pour les **décideurs économiques et politiques** pour répondre aux crises et aux transformations majeures auxquelles nos sociétés et économies sont confrontées. L'entrepreneuriat est en effet de plus en plus perçu comme une solution pour répondre à ces grands défis. Les politiques entrepreneuriales se sont imposées dans le monde pour favoriser la croissance économique à travers notamment l'innovation et la création d'emplois. Elles se nourrissent de données comme celles issues des recherches du GEM. Ces données permettent **d'alimenter des débats et d'orienter l'action** sur des sujets majeurs comme la diversité ou le développement durable.



## Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM)

### UN PEU D'HISTOIRE

Le programme de recherche du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) est une initiative commune des universitaires de la London Business School et du Babson Collège aux Etats-Unis, dont on situe le lancement en 1999. Il a pour objectif d'explorer et d'analyser le **rôle que joue l'entrepreneuriat** dans la croissance économique des pays par la création d'une base de données annuelle, harmonisée et incluant de nombreux pays. La France fait partie du consortium depuis 1999.

### L'ÉTUDE ANNUELLE DU GEM

La première étude annuelle du GEM couvrait 10 pays ; depuis lors, quelques **120 pays des quatre coins du monde** ont participé aux recherches du GEM. L'étude du GEM explore le rôle de l'entrepreneuriat dans la croissance économique nationale

en mettant en lumière les particularités nationales et les caractéristiques associées à l'activité entrepreneuriale. Il s'agit de la plus grande étude en cours sur **la dynamique entrepreneuriale dans le monde**. Les données collectées sont recueillies par une équipe centrale d'experts, garantissant la qualité et facilitant les comparaisons entre nations.

GEM est unique puisqu'il se concentre sur les **attitudes, aspirations et activités** des individus en lien avec la carrière d'entrepreneur, à la différence d'autres bases de données qui s'orientent vers la création d'entreprise. Cette approche procure un portrait plus détaillé de l'activité entrepreneuriale que ce qui se retrouve dans les registres officiels des pays.

Essentiellement, le modèle du GEM postule qu'au travers de différentes **institutions et caractéristiques socioéconomiques** (éducation, lois, infrastructure, technologie, finance, R&D, etc.), l'environnement social,

culturel et politique influence les **attitudes, les aspirations et l'activité entrepreneuriale (Figure 1)**. Cela a un effet sur la création d'entreprises et la croissance économique.

## La méthodologie du GEM

Les données du GEM reposent sur deux grandes enquêtes annuelles : une enquête auprès de la population adulte (**Adult Population Survey - APS**) et une autre auprès d'un échantillon d'experts (**National Expert Survey - NES**). Ces enquêtes procurent une photographie de la situation entrepreneuriale sur le territoire à un moment précis dans le temps.

### L'ENQUÊTE AUPRÈS DE LA POPULATION ADULTE (APS)

Chaque pays membre du consortium GEM mène une **enquête annuelle** auprès d'un échantillon aléatoire d'au moins 2 000 personnes, représentatif de sa population

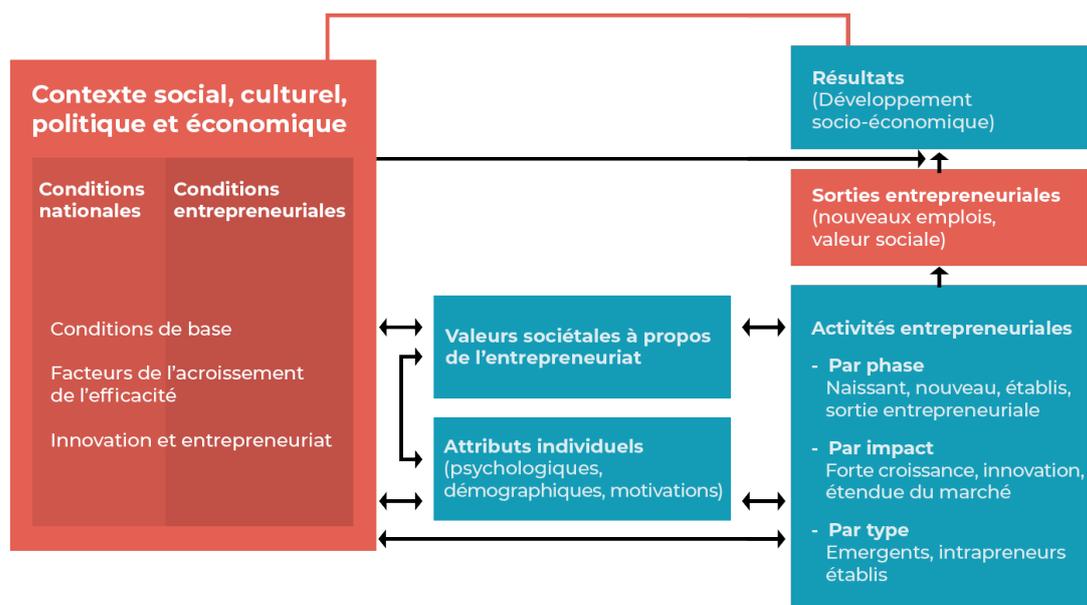


Figure 1. Modèle révisé du Global Entrepreneurship Monitor (Source : GEM 2023/2024 Global report, p.32)

adulte (personnes âgées entre 18 et 64 ans). Les enquêtes sont réalisées, pour tous les pays, à la même période de l'année (généralement entre avril et juin) en utilisant un **questionnaire standard** fourni par le consortium du GEM. Afin d'assurer la rigueur et l'uniformité de la démarche, l'équipe internationale GEM collabore avec un enquêteur désigné par chaque équipe nationale et l'institut de sondage partenaire du projet, s'il y en a un. Les données brutes sont ensuite envoyées aux analystes du consortium GEM pour **vérification, uniformisation et génération des indicateurs** statistiques avant de les rendre disponibles pour les équipes nationales.

La Figure 2 illustre comment les réponses au questionnaire APS sont utilisées pour décrire les différentes étapes du **parcours entrepreneurial**. En amont du processus entrepreneurial, il y a les **attitudes de la population** en général à l'égard de l'entrepreneuriat. Il s'agit, en quelque sorte, d'indicateurs de la culture entrepreneuriale du pays ou du territoire. Le **processus entrepreneurial** débute par l'intention d'entreprendre, pour ensuite être constitué d'entrepreneurs naissants qui deviennent des nouveaux entrepreneurs et, ensuite, des entrepreneurs établis (Figure 3). L'indicateur principal est le **total de l'activité entrepreneuriale émergente (TAE)**, soit toutes les personnes de la population interviewée

engagées dans le processus entrepreneurial (entrepreneurs naissants et nouveaux). Évidemment, certains entrepreneurs vont également fermer leur entreprise pendant que d'autres choisiront de transférer leur entreprise à une relève entrepreneuriale ou à d'autres entrepreneurs établis.

## L'ENQUÊTE AUPRÈS DES EXPERTS NATIONAUX (NES)

L'enquête auprès des **experts nationaux** est une composante importante de la base de données du GEM. Elle porte sur les conditions entrepreneuriales dans l'économie nationale. Le GEM définit le **contexte entrepreneurial** d'une économie donnée en fonction d'un certain nombre de caractéristiques, connues sous le nom de facteurs contextuels (**EFC, pour Entrepreneurial Framework Conditions**), résumées dans le Tableau 1. Elles sont au nombre de 13, regroupées autour de 9 thématiques (de A à I). L'état des EFCs peut encourager et permettre, ou décourager et limiter, à la fois la création et la croissance des entreprises.

Il n'existe pas de mesure objective de la qualité ou du niveau de ces facteurs contextuels (EFCs), étant donné que chacun d'entre eux comporte de multiples dimensions. L'approche du GEM pour les évaluer consiste à mettre en commun le jugement subjectif d'un certain nombre

### L'ENQUÊTE APS 2024 EN FRANCE

Au total, **5 722 personnes** ont répondu à l'enquête française 2024 du GEM. Celle-ci s'est déroulée en partie par téléphone (65 %) et en partie via un panel de répondants en ligne (35 %). Une pondération a été appliquée sur les répondants obtenus pour tenir compte de la répartition de l'âge, du genre et de la situation géographique.

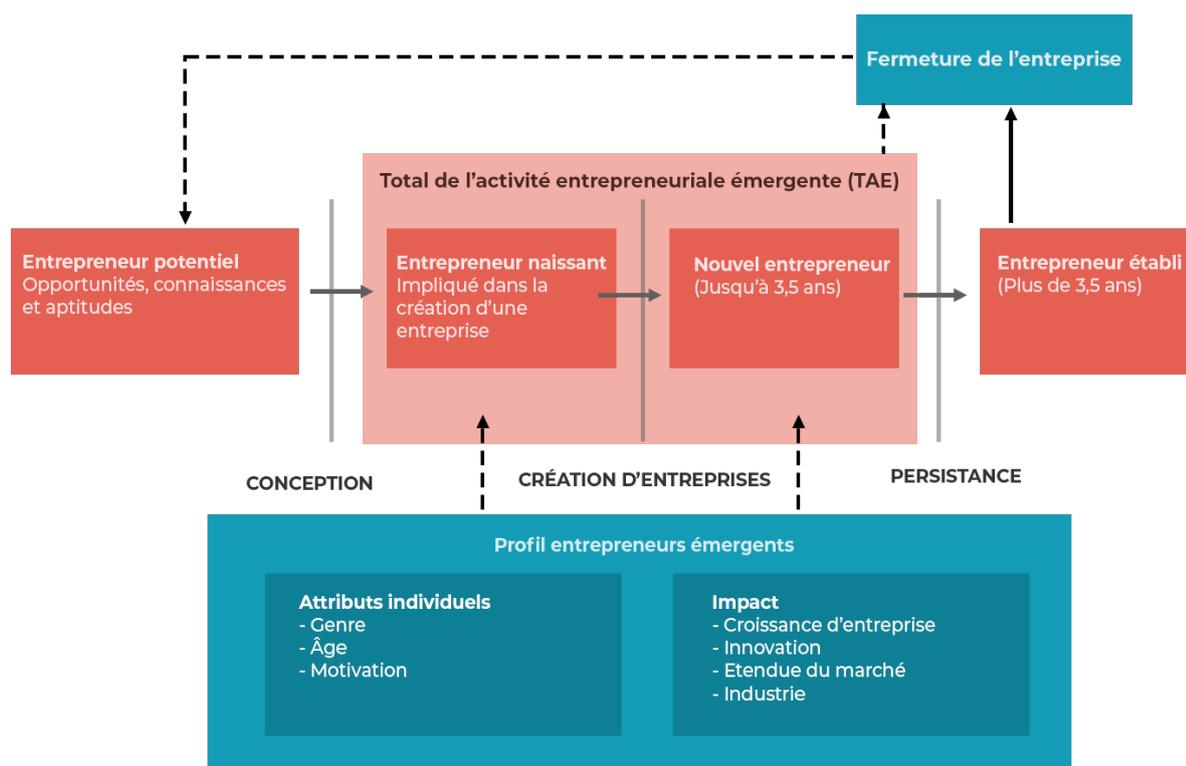


Figure 2. Etapes du processus entrepreneurial (Source : GEM 2023/2024 Global report, p.34)

d'experts nationaux identifiés et sollicités par les équipes nationales en raison de leur expertise. Chacun d'entre eux remplit une enquête nationale (NES) en ligne et évalue un certain nombre d'énoncés qui constituent les EFCs. L'évaluation est réalisée à l'aide d'échelles de Likert en 11 points, allant de 0 (l'énoncé semble totalement faux) à 10 (l'énoncé semble tout à fait vrai).

Les mêmes questions étant posées dans toutes les économies chaque année, les résultats peuvent être comparés d'une économie à l'autre et d'une année sur l'autre. En faisant des **comparaisons internationales**, une mise en garde s'impose tout de même : ces évaluations peuvent elles-mêmes dépendre du contexte de sorte que, par exemple, les points de vue des experts sur la facilité d'accès au financement peuvent varier en fonction du niveau de développement de l'économie.

## LES PAYS PARTICIPANT À L'ÉTUDE 2024

Au total, **56 équipes nationales** ont participé à l'étude APS en 2024. Cinq autres équipes nationales ont participé à l'étude NES, mais pas à l'étude APS. Chaque économie est classée en fonction de leur niveau de PIB par habitant (tableau 2). Le GEM a défini les groupes de la façon suivante :

- **Groupe A** : économies dont le PIB par habitant est plus de 50 000 dollars ;
- **Groupe B** : économies ayant un PIB par habitant entre 25 000 et 50 000 dollars ;
- **Groupe C** : économies dont le PIB par habitant est moins de 25 000 dollars.

En 2024, davantage de pays figurent dans le groupe A. Néanmoins, pour faciliter les comparaisons avec l'année précédente, nous ne retiendrons dans nos analyses que les 15 pays qui y figuraient en 2023.

**A1. Finance d'entreprise :** Il y a suffisamment de fonds pour les nouvelles startups.

**A2. Facilité d'accès au financement entrepreneurial :** Ces fonds sont faciles d'accès.

**B1. Politique gouvernementale :** Soutien et pertinence Les mesures favorisent et soutiennent les startups.

**B2. Politique gouvernementale :** Impôts et bureaucratie Les nouvelles entreprises ne sont pas sur-chargées.

**C. Programmes gouvernementaux d'entrepreneuriat :** Des programmes de soutien de qualité existent largement.

**D1. L'éducation entrepreneuriale à l'école :** Les écoles introduisent les idées d'entrepreneuriat.

**D2. Éducation entrepreneuriale Post-scolaire :** Les universités et écoles post-bac offrent des cours sur la création d'entreprise.

**E. Transferts de recherche et développement :** La recherche peut facilement être transférée aux nouvelles entreprises.

**F. Infrastructure commerciale et professionnelle :** Des infrastructures de qualité sont disponibles et abordables.

**G1. Facilité d'entrée : Dynamique des marchés :** Les marchés sont libres, ouverts et en croissance.

**G2. Facilité d'entrée : lourdeur et réglementation :** Les réglementations encouragent au lieu de freiner l'entrée.

**H. Infrastructure physique :** Des bonnes infrastructures sont disponibles et abordables.

**I. Normes sociales et culturelles :** La culture encourage et met en avant l'entrepreneuriat.

Tableau 1. Les facteurs contextuels en matière d'entrepreneuriat (EFC)

Groupe A >\$50,000	Groupe B \$25,000–\$50,000	Groupe C <\$25,000
Allemagne	Argentine	Afrique du Sud*
Arabie Saoudite	Bélarus	Arménie
Canada	Chili	Bosnie et Herzégovine
Corée du Sud	Costa Rica	Brésil
Emirats arabes unis	Croatie	Chine
États-Unis	Estonie	Égypte
France	Grèce	Équateur
Italie	Hongrie	Guatemala
Japon	Kazakhstan	Inde
Luxembourg	Lettonie	Indonésie*
Norvège	Mexique	Jordanie
Pays-Bas**	Oman	Maroc
Qatar	Pologne	Thaïlande
Royaume-Uni	Porto Rico	Ukraine
Slovénie	Roumanie	
Suède	Serbie	
Suisse	Slovaquie	
	Uruguay*	
	Venezuela	

\*Pays participant uniquement à l'étude NES (et pas à l'étude APS)

\*\*Pays participant uniquement à l'étude APS (et pas à l'étude NES)

Tableau 2. Classification des économies en fonction du PIB/habitant

## L'ENQUÊTE NES 2024 EN FRANCE

Lors de l'enquête 2024, nous avons interrogé **36 experts français** sur les neuf thématiques récurrentes.

## GEM EN BREF



**25 ans de données, permettant une analyse longitudinale dans et à travers les géographies à plusieurs niveaux.**



**Plus de 3 600 000 personnes de la population active interrogées depuis 1999 (Enquête APS).**



**173 000+ entretiens APS en 2022.**



**Depuis 1999, des données provenant de plus de 120 économies sur tous les continents à travers le monde.**



**Des collaborations avec plus de 370 experts de la recherche en entrepreneuriat (équipes nationales GEM).**



**La participation de plus de 150 établissements universitaires et de recherche.**



**Le soutien de plus de 150 institutions de financement.**



**Plus de 1000 publications dans des revues scientifiques.**

Plus d'informations sur [www.gemconsortium.org](http://www.gemconsortium.org)

# L'écosystème français : un contexte contrasté

Avec 1 111 238 créations d'entreprises (INSEE, 2025), l'année 2024 a de nouveau été marquée par un **nombre record de créations**, enregistrant une progression de 5,7 % par rapport à 2023. Le **micro-entrepreneuriat** reste dominant et poursuit sa croissance (+7,3 %), représentant désormais 64,5 % des créations<sup>1</sup>. Les autres formes d'entreprises connaissent des évolutions contrastées : les **créations de sociétés** augmentent de 5,8 %, tandis que les **entreprises individuelles** classiques reculent de 3,2 %. Cette dynamique entrepreneuriale positive en France soulève des questions sur le contexte et les conditions offertes aux porteurs de projets.

L'étude NES auprès de 36 experts de l'écosystème entrepreneurial nous permet d'apprécier **la qualité de l'environnement de la création d'entreprises** à travers l'index du contexte entrepreneurial national, appelé NECI (National Entrepreneurial Context Index) et exprimé par une note sur 10.

Chaque pays est caractérisé par un écosystème entrepreneurial plus ou moins favorable à l'engagement et au succès entrepreneurial. Les conditions culturelles, sociales et matérielles influencent le processus de décision des entrepreneurs naissants et, plus largement, les comportements entrepreneuriaux.

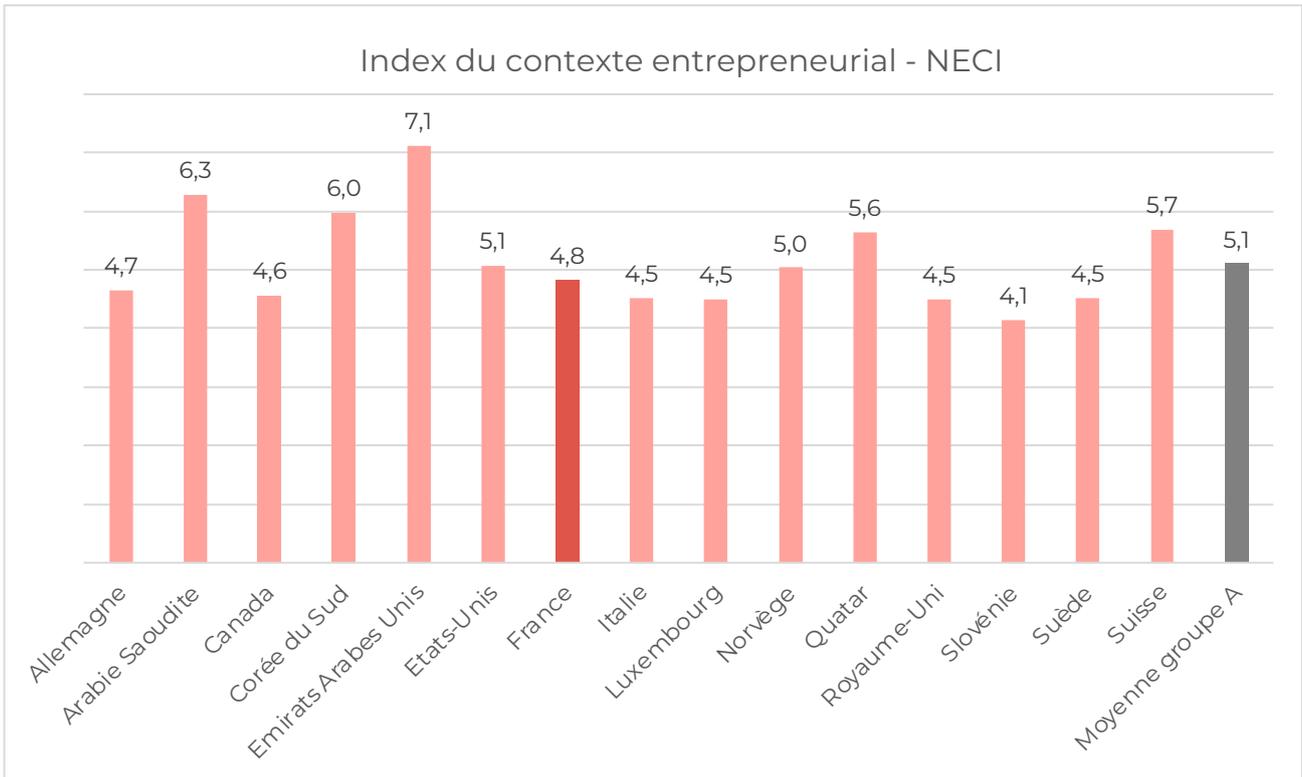
<sup>1</sup> Les entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs représentent 9,9% des créations et les sociétés 25,6% (INSEE, 2025).

<sup>2</sup> Ce découpage peut être mis en relation avec la représentation simplifiée de l'écosystème entrepreneurial proposée par Isenberg (2011) sous forme de six domaines (Politique, finance, accompagnement, culture, capital humain et marchés).



L'index du **contexte entrepreneurial national** comprend 13 indicateurs qui permettent une comparaison et un classement par rapport aux 15 pays les plus riches (Figure 3). Nous proposons de les regrouper autour de cinq grands domaines<sup>2</sup> :

- **Politique et Accompagnement** : Promotion et support de l'entrepreneuriat par le gouvernement (6e/15), Lourdeur administrative et fiscale (12e/15), Programmes publics en faveur de l'entrepreneuriat (7e/15) ;
- **Finance** : Existence de financements (6e/16), Accès aux financements (5e/15) ;
- **Marchés et infrastructures** : Dynamisme des marchés (11e/15), Barrières à l'entrée (11e/15), Infrastructures commerciales et professionnelles (8e/15), Infrastructures physiques (8e/15) ;



**Figure 3.** Index du contexte entrepreneurial - score NECI des 16 pays les plus riches de l'étude GEM (Groupe A – PIB/habitant > \$50 000)

- **Education et recherche :** Promotion de l'entrepreneuriat au primaire et secondaire (15e/15), Promotion de l'entrepreneuriat dans les études supérieures (9e/15), Transfert R&D (8e/15) ;
- **Culture :** Normes culturelles et sociales (12e/15).

L'index du contexte entrepreneurial national connaît une **diminution continue** depuis 2022 (5,06/10 en 2022, 4,95/10 en 2023 et 4,82 en 2024). Étant sous la barre de 5/10, cela signifie que le contexte est légèrement défavorable. Cette évolution peut s'expliquer par un allègement voire une suppression de certaines mesures de soutien aux entreprises. **La position de la France** est beaucoup moins favorable, passant de la 12e à la 22e place. Pour une majorité des pays les plus riches, cet index est inférieur à 5, ce qui reflète des conditions assez peu favorables. Les conditions se sont aussi dégradées dans les autres pays. Pour

les pays les plus riches, la moyenne se situe à 5,13/10 (5,24 en 2022), avec l'index le plus élevé pour les Emirats Arabes Unis (7,12/10) et le plus faible pour la Slovénie (4,14/10). Si l'on raisonne uniquement en comparant aux pays du G7, la France se situe **au-dessus de la moyenne** (4,74/10) et occupe la troisième place derrière le Japon (5,08/10) et les Etats-Unis (5,07/10).

L'analyse détaillée des 13 indicateurs (Figure 4), montre que la France est en retrait par rapport aux pays les plus riches pour neuf d'entre eux et en avance pour quatre. Si l'on raisonne par rapport aux cinq grands domaines énoncés précédemment, la position de la France est globalement plus favorable dans deux et moins favorable dans trois. Il est également intéressant d'analyser l'évolution des indicateurs entre 2022 et 2024 (Figure 5).

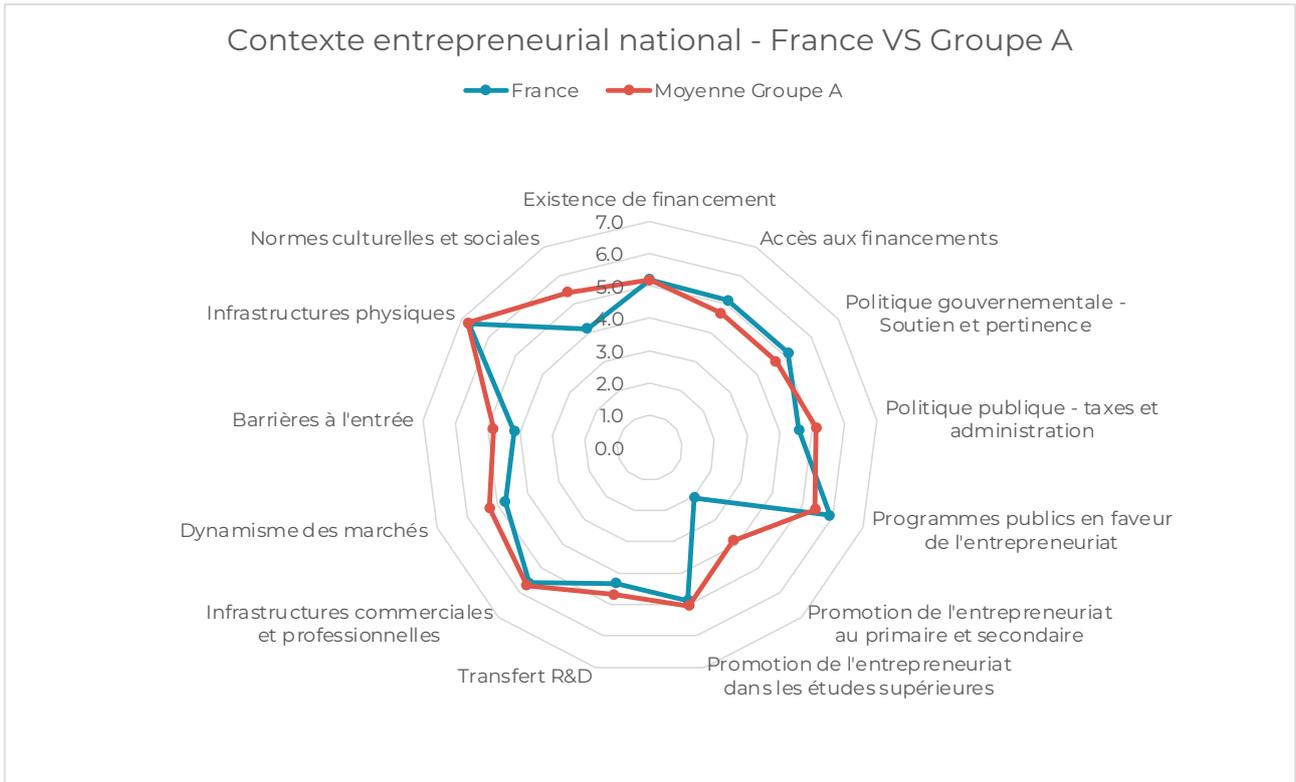


Figure 4. Les 13 facteurs contextuels du NECI – La France par rapport aux pays du groupe A

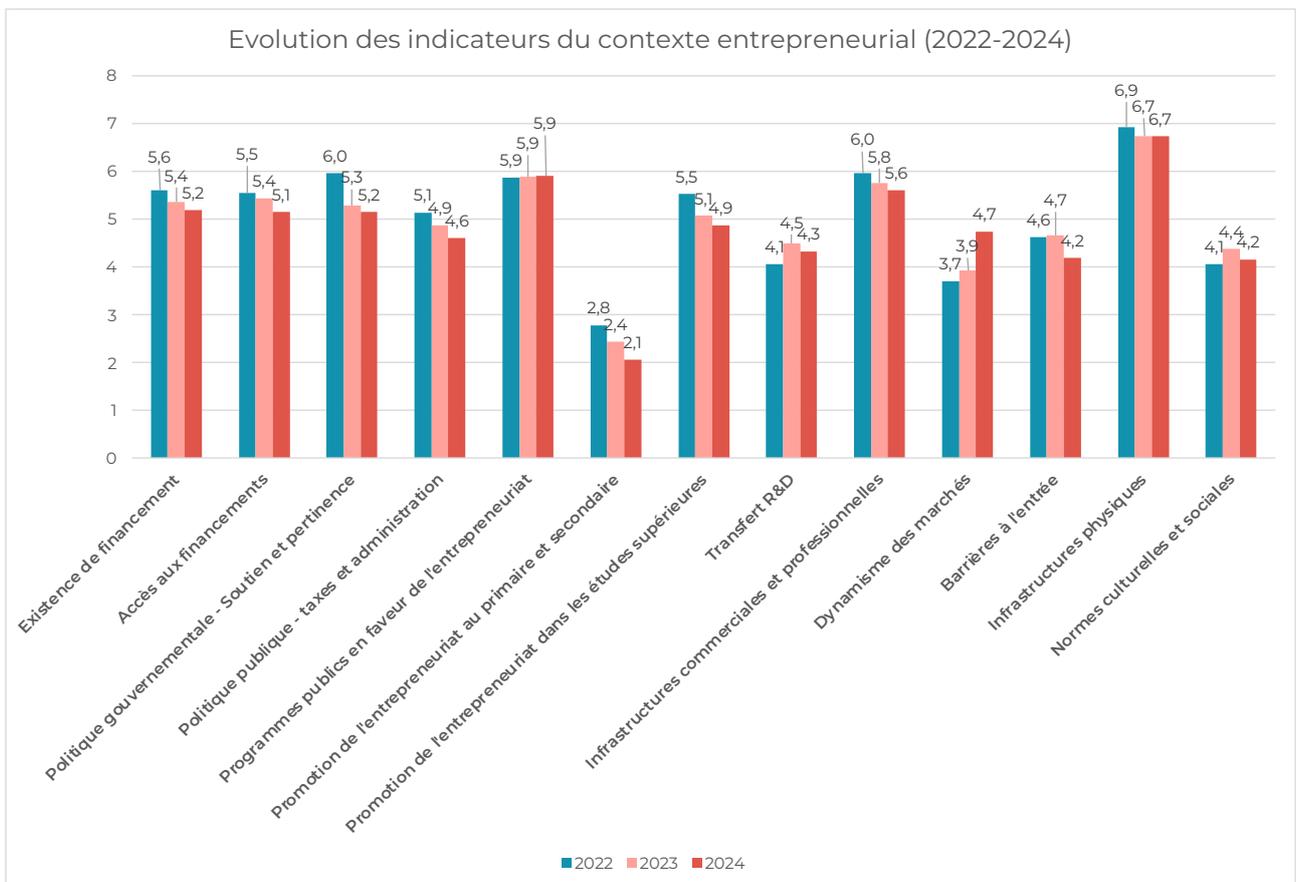


Figure 5. Les 13 facteurs contextuels du NECI – évolution 2021 à 2023 pour la France

Par rapport aux pays du G7 la France se démarque **positivement** pour les politiques de soutien à l'entrepreneuriat et le financement :

- Les efforts engagés par les **pouvoirs publics** depuis une vingtaine d'années pour faire émerger une société entrepreneuriale sont globalement reconnus et positionnent favorablement la France par rapport aux autres pays les plus riches. Les entrepreneurs disposent d'une grande variété de programmes d'accompagnement et d'un réseau de structures d'accompagnement très dense et très diversifié. On note toutefois, selon les experts interrogés, une dégradation depuis 4 ans pour les questions « **Promotion et support de l'entrepreneuriat par le gouvernement** » (5,15/10 en 2024 vs 6,27/10 en 2021) et « **Lourdeur administrative et fiscale** » (4,6/10 en 2024 vs 5,35/10 en 2021). L'année 2024 a été marquée par la consolidation du guichet unique comme point central pour toutes les formalités des entreprises en France, simplifiant ainsi les processus administratifs et offrant un support accru aux entrepreneurs.
- La question du **financement** n'apparaît pas comme un frein aujourd'hui à l'engagement entrepreneurial. Les porteurs de projets ont accès à une variété de sources de financement en fonction de la nature de leur projet. On note toutefois selon les experts interrogés une dégradation continue depuis deux ans dans l'existence de financement (5,19/10 en 2024, 5,37/10 en 2023 et 5,61/10 en 2022) et l'accès au financement (5,14/10 en 2024, 5,44/10 en 2023 et 5,55/10 en 2022). Cette dégradation s'explique en partie par l'évolution défavorable des taux d'intérêt et par le contexte d'incertitude économique et politique.

En revanche, la position de la France se révèle **moins favorable** concernant le capital humain, l'accès aux marchés et la culture :

- Les experts mobilisés dans l'étude NES sont très critiques quant à la **promotion de l'entrepreneuriat au primaire et secondaire**, et on note même une dégradation continue dans leur évaluation (2,06/10 en 2024, 2,44/10 en 2023 et 2,89/10 en 2022). Toutefois, leur évaluation est plus favorable pour la **promotion de l'entrepreneuriat dans les études supérieures** et place la France au-dessus de la moyenne des pays du G7 (4,87/10 vs 4,50/10), même si on note un recul (5,07/10 en 2023). A travers leurs actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement, les dispositifs comme PÉPITE ou les incubateurs étudiants contribuent à favoriser l'entrepreneuriat étudiant, même s'il convient de noter un essoufflement. Les experts considèrent en revanche que les conditions pour le **transfert de R&D** ne sont pas très favorables. Des efforts importants toutefois ont été consentis ces dernières années pour encourager notamment le transfert de connaissances des universités et des centres de recherche publics aux entreprises nouvelles ou en croissance, avec notamment la mise en place des SATT. Même si la France se place au-dessus de la moyenne du G7 (4,18/10), les experts sont assez réservés et considèrent même que la situation s'est légèrement dégradée entre 2023 et 2024 (4,32/10 en 2024 vs 4,49/10 en 2023).
- La question de **l'accès aux marchés** pour les nouvelles entreprises reste problématique selon les experts interrogés. S'ils soulignent la qualité des **infrastructures**

**commerciales et professionnelles** (5,60/10 vs 5,38/10 pour la moyenne du G7) et des **infrastructures physiques** (6,73/10 vs 6,39/10 pour la moyenne du G7), ils sont plus réservés quant au dynamisme des marchés (4,74/10 vs 5,30/10) et à l'existence de barrières à l'entrée (4,18/10 vs 4,44/10). Les jeunes entreprises connaissent des difficultés dans la commercialisation de leurs produits ou services.

même une légère dégradation (4,38/10 en 2023). Malgré les transformations sociétales de ces dernières années et l'augmentation significative du nombre de créations d'entreprises, les experts ont toujours le sentiment que la culture nationale ne valorise pas suffisamment la réussite individuelle et n'encourage pas l'initiative individuelle, la prise de risque entrepreneuriale ou encore l'innovation.

- Selon les experts interrogés, les **normes culturelles et sociales** en France ne sont pas très propices à l'entrepreneuriat (4,15/10 vs 4,86/10 pour la moyenne du G7), et l'on note

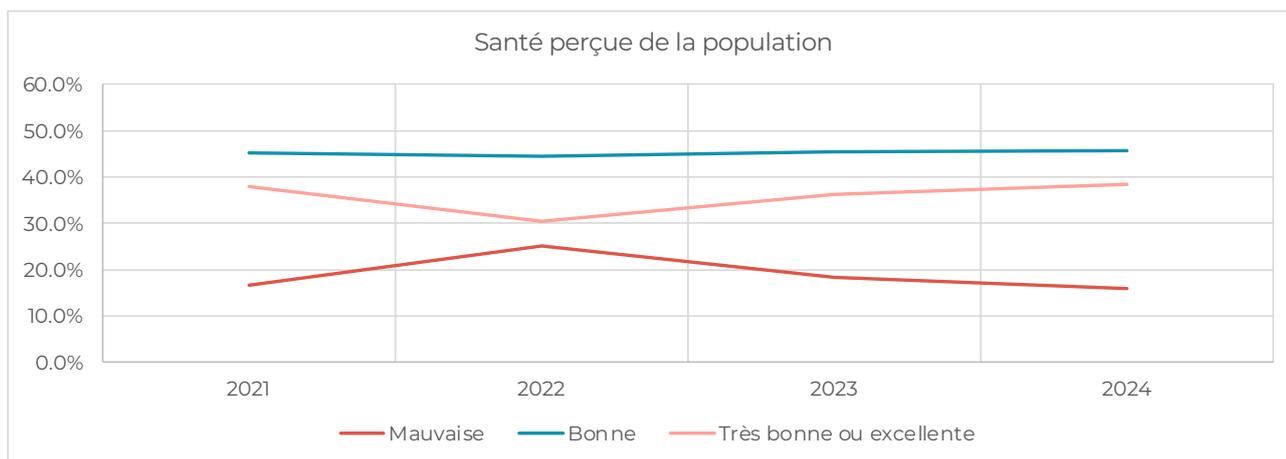


Figure 6. Évolution de la santé perçue au sein de la population générale

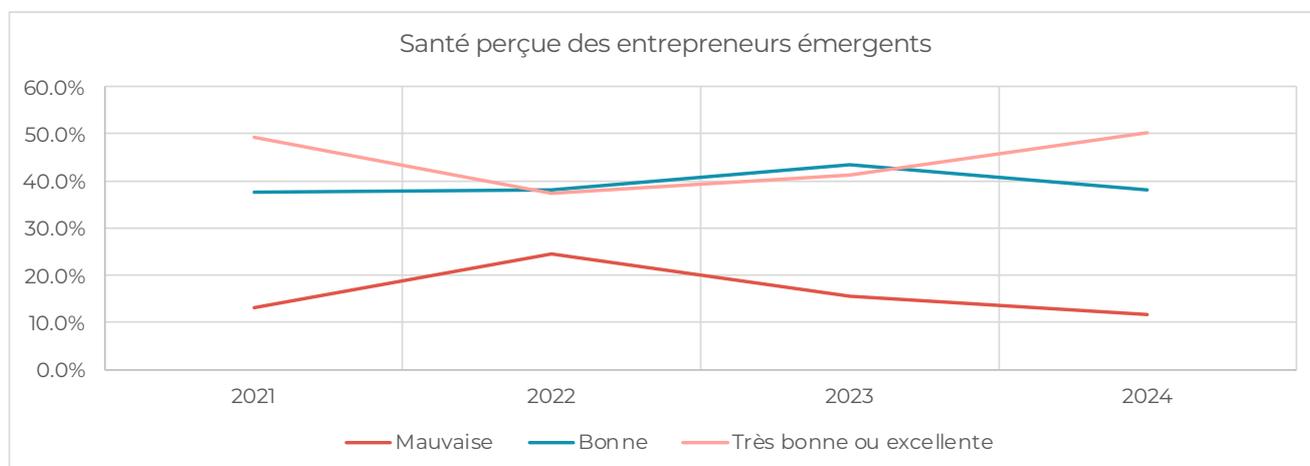
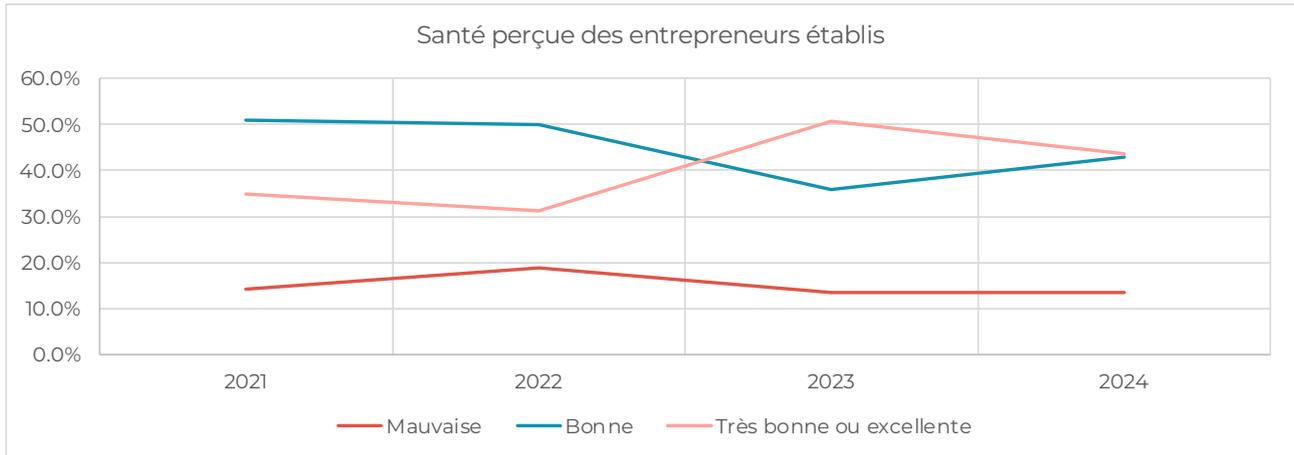


Figure 7. Évolution de la santé perçue au sein des entrepreneurs émergents



**Figure 8.** Évolution de la santé perçue au sein des entrepreneurs établis

Pour conclure sur ce panorama sur l'écosystème entrepreneurial, nous proposons d'apprécier la santé des entrepreneurs émergents et établis, en nous appuyant sur le « self rated health », l'échelle de mesure de santé perçue la plus couramment utilisée en santé publique. Selon cet indicateur, la santé s'est améliorée aussi bien au niveau de la population que des entrepreneurs émergents et établis. En 2023, 18,24% de la population s'estimait en mauvaise santé tandis qu'en 2024, ce chiffre ne s'élève plus qu'à 16,01% (Figure 6). L'amélioration

semble la plus marquée pour les entrepreneurs émergents (15,4% en 2023 vs 11,6% en 2024 ; Figure 7). Pour les entrepreneurs établis, on note une stagnation (13,52% en 2023 vs 13,46% en 2024 ; Figure 8). Ces deux catégories de la population expriment le plus fort niveau de bonne ou d'excellente santé (50,21% pour les entrepreneurs émergents, 43,58% pour les entrepreneurs établis et 38,41% pour la population totale). **Entreprendre semble donc bon pour la santé !**

# Les déterminants de l'acte d'entreprendre

En 2024, le contexte continue à être moins favorable à l'activité entrepreneuriale selon les experts interrogés dans l'étude NES, comparé à 2023. L'étude APS permet de s'interroger sur les **représentations de la population française** de 18 à 64 ans vis-à-vis de l'entrepreneuriat, et ainsi de mieux comprendre les **déterminants de l'intention et de l'action** entrepreneuriale. Parmi ces déterminants, l'accent est mis sur la **désirabilité sociale, la faisabilité perçue, les attitudes, les perceptions et les motivations**. Les résultats montrent une évolution toujours très contrastée. Pour autant, quelques indicateurs vont dans le sens d'une démocratisation de l'entrepreneuriat dans la société française.

## La valorisation de l'entrepreneuriat par la société

La **valorisation par la société** influence fortement l'intention et l'engagement entrepreneurial. Elle permet d'apprécier la désirabilité sociale de l'entrepreneuriat et la faisabilité. La valorisation peut être mise en relation avec les normes, les valeurs, les récits qui forment ce que l'on peut appeler la **culture entrepreneuriale**. Cette culture est très différente selon les pays. Pour apprécier la désirabilité sociale de l'entrepreneuriat, c'est-à-dire les représentations sociales de l'entrepreneuriat, trois indicateurs sont retenus : **choix de carrière souhaitable** (Figure 9), **statut social élevé** (Figure 10) et **valorisation dans les médias** (Figure 11). La faisabilité est évaluée à travers la **facilité d'entreprendre** en France (Figure 12).



En France, si les représentations sociales de l'entrepreneuriat sont majoritairement positives, deux éléments sont à noter : elles évoluent de manière contrastée avec le temps, et elles se situent souvent entre les moyennes des pays du groupe A et du G7.

L'entrepreneuriat est **un choix de carrière souhaitable** en France pour 68,9% des personnes interrogées en 2024 (67,8% en 2022 et 65,4% en 2023), ce qui classe la France au 7e rang des pays du groupe A. Paradoxalement, les personnes interrogées ne sont que 58,0% à considérer que l'entrepreneuriat peut **conférer un statut social élevé**, certes en progression comparé à 2023 (51,8%), mais la France reste de loin le pays où ce pourcentage est le plus faible (la moyenne dans les pays du groupe A se situe autour de 81,9%). Les personnes interrogées considèrent toutefois très majoritairement (71,6% vs. 74,6% en 2023) que l'entrepreneuriat est **valorisé dans les médias**. Ce chiffre classe la France au 8e rang des pays du groupe A, comme en 2023, et entre la moyenne du G7 (71,0%) et celle des pays du groupe A (73,1%). Il est le fruit d'une évolution de la culture entrepreneuriale, notamment influencée par les réseaux sociaux et les médias traditionnels.

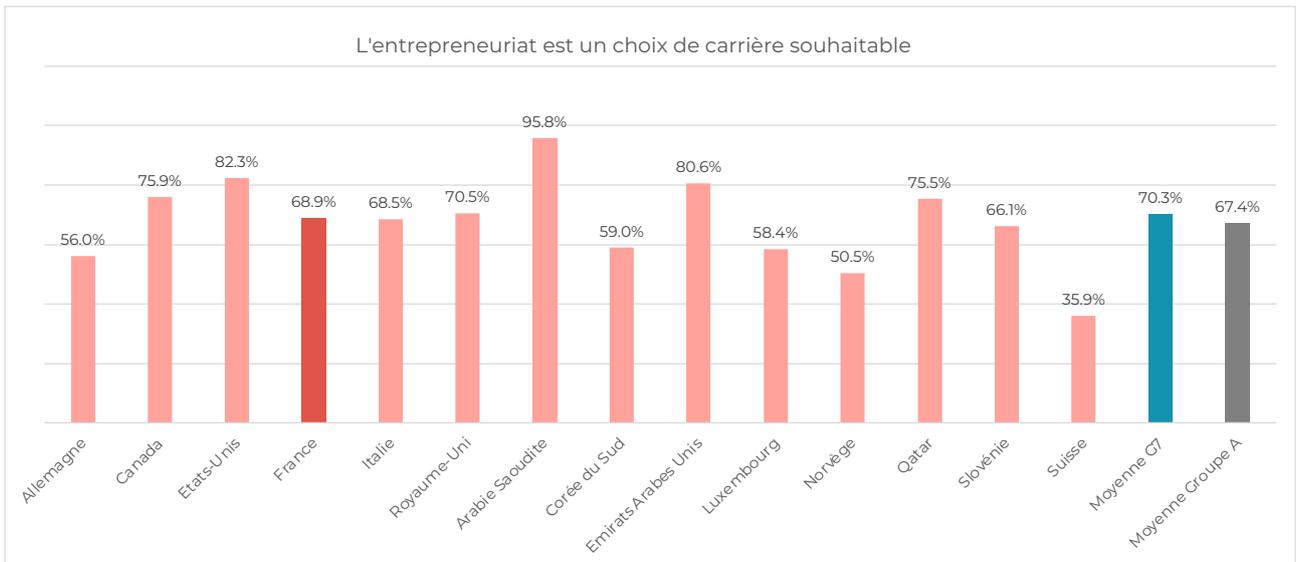


Figure 9. La valorisation de l'entrepreneuriat comme choix de carrière souhaitable

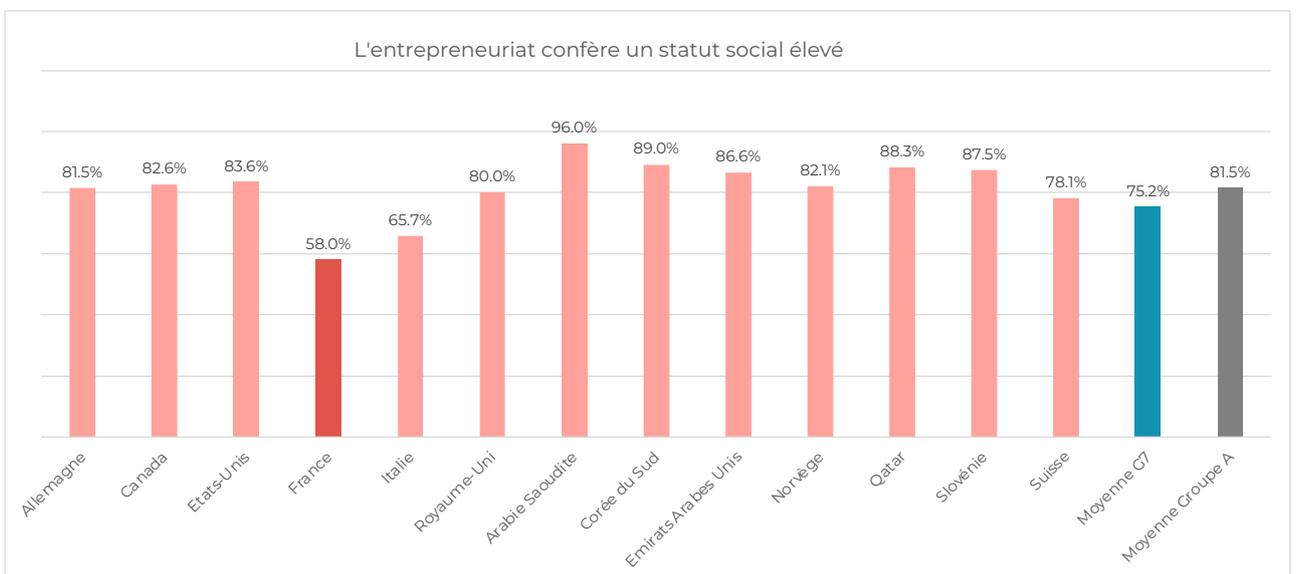


Figure 10. La valorisation de l'entrepreneuriat comme statut social élevé

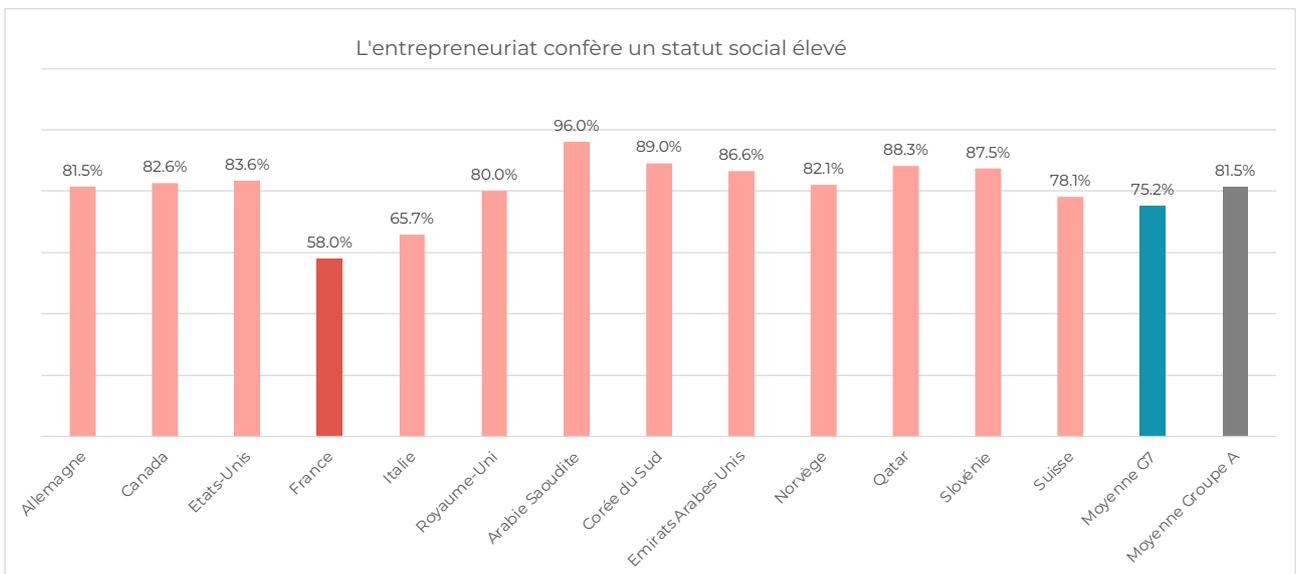


Figure 11. La valorisation de l'entrepreneuriat dans les médias

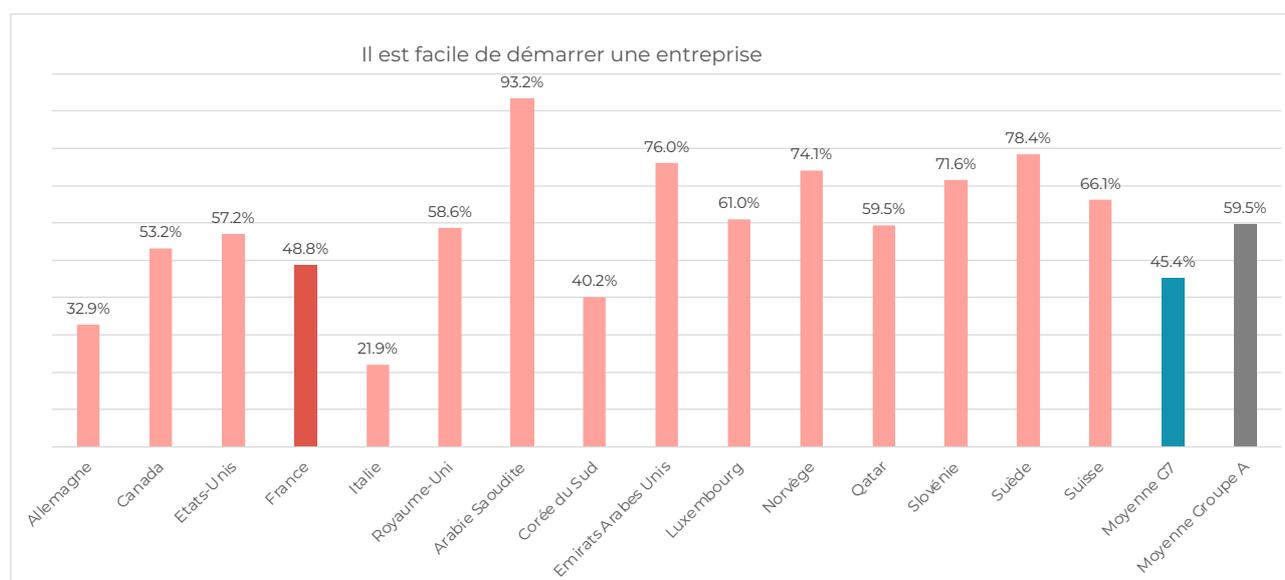


Figure 12. La facilité perçue de démarrer une entreprise

Ces derniers diffusent une image favorable de l'entrepreneuriat en mettant en scène les entrepreneurs et l'écosystème, en particulier à travers des programmes de télé-réalité comme « Qui veut être mon associé » sur M6.

La **faisabilité perçue** est un indicateur important de l'intention et du comportement entrepreneurial. Elle dépend des barrières perçues qui tiennent à la facilité d'enregistrement ou encore au poids de la bureaucratie. La perception de la **facilité à démarrer une entreprise** est en diminution au cours des trois dernières années (48,8% contre 50,5% en 2023 et 55,4% en 2022). La France se situe toujours à la 12e position sur 15, soit en dessous de la moyenne des pays du groupe A (59,5%), mais elle reste au-dessus de la moyenne des pays du G7 (45,4%).

## Les attitudes et perceptions à l'égard de l'entrepreneuriat

Les **attitudes, perceptions** et **appréhensions** des individus vis-à-vis de l'entrepreneuriat influencent leur intention de s'inscrire dans le processus entrepreneurial et ensuite de passer à l'acte ou non. L'enquête APS du GEM permet de construire des indicateurs du potentiel

entrepreneurial d'une population et d'éclairer les déterminants de l'acte d'entreprendre qui restent à développer.

### LE RAPPORT PERSONNEL AVEC L'EXPÉRIENCE ENTREPRENEURIALE

Depuis une quinzaine d'années, les chiffres de la création d'entreprises battent des records. Le nombre de créateurs a dépassé en 2022 le million avant de diminuer très légèrement en 2023 (-1%), tout en restant au-dessus du million et en atteignant 1,1 millions en 2024, son plus haut niveau. Cette **démocratisation de l'entrepreneuriat** augmente les opportunités de fréquenter et d'interagir avec des entrepreneurs.

Cette évolution marque ainsi un changement dans l'accès au **capital social**. Si par le passé, les créateurs avaient tendance à être issus en grande majorité de familles d'entrepreneurs, cela est moins vrai aujourd'hui. Par ailleurs, ils sont beaucoup plus fréquemment exposés à des expériences entrepreneuriales, que ce soit au travers des médias traditionnels ou des réseaux sociaux.

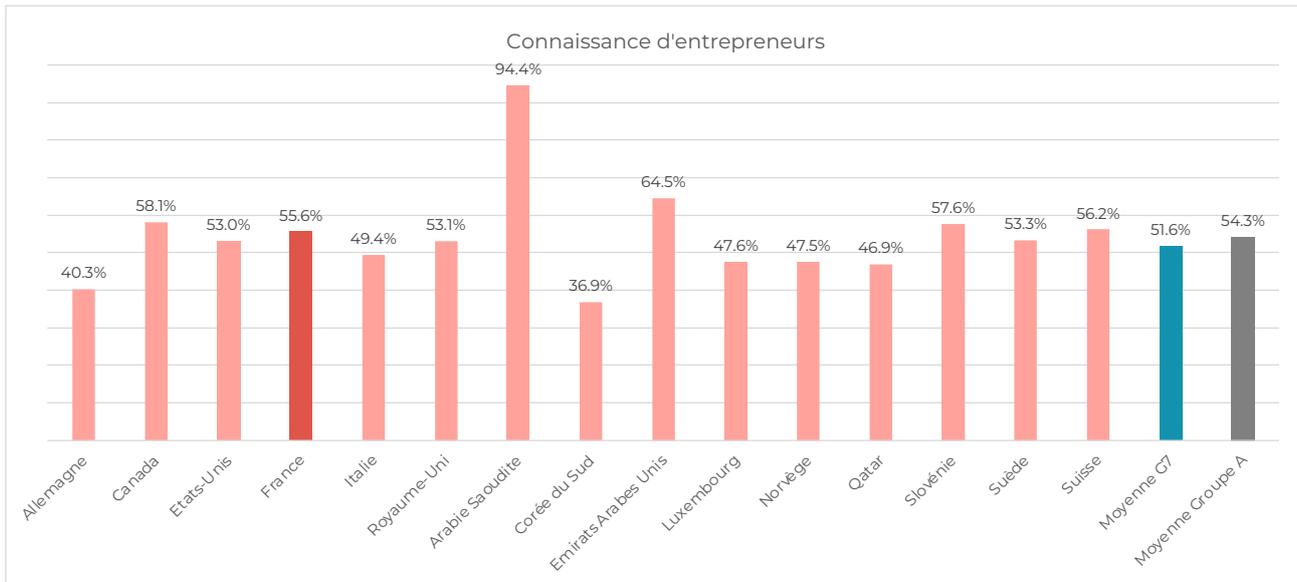


Figure 13. La connaissance d'entrepreneurs autour de soi

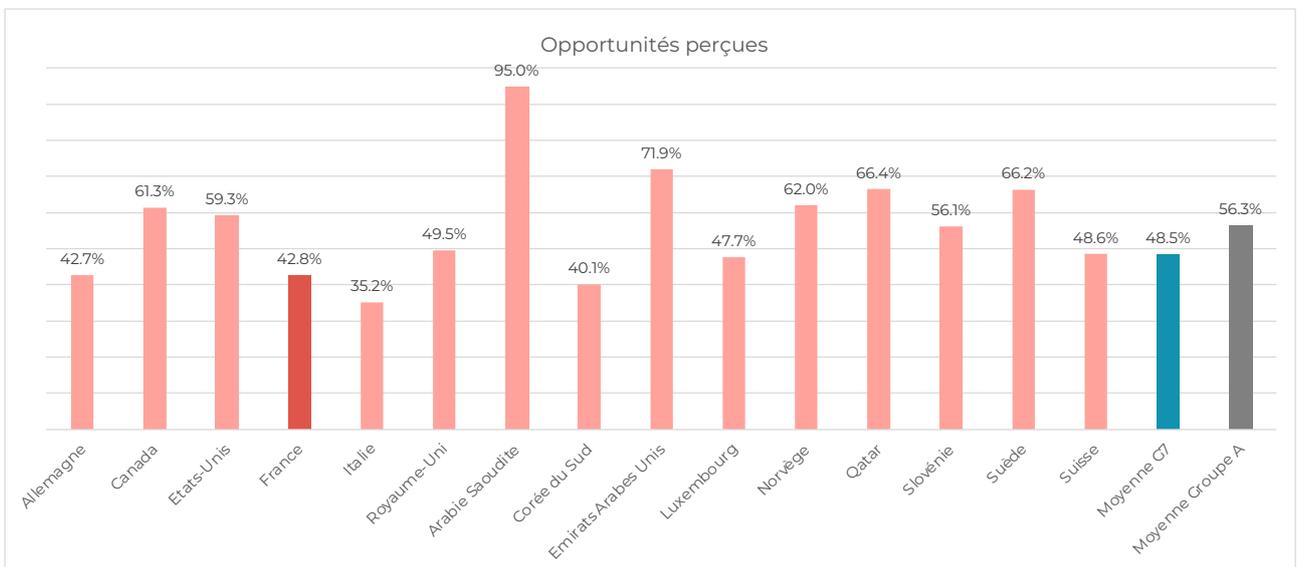


Figure 14. Les opportunités perçues autour de soi

En particulier, les jeunes suivent et s'inspirent d'influenceurs qui sont eux-mêmes très souvent des entrepreneurs. Forbes consacre d'ailleurs un classement de ces influenceurs en retenant trois critères : les revenus, l'influence et l'entrepreneuriat. En France, le nombre de répondants affirmant **connaître au moins un entrepreneur** a fortement progressé, en passant de 46,3% en 2021 à 59,6% en 2022 et 61,0% en 2023, avant de diminuer en 2024 avec 55,6% (Figure 13). Cette évolution souligne une certaine démocratisation de l'entrepreneuriat en France, bien que de fortes disparités existent

entre les pays du groupe A, où la connaissance d'entrepreneurs varie entre 36,9% (Corée du Sud) et 94,4% (Arabie Saoudite). La France se situe à la 6e position.

### L'EXISTENCE D'OPPORTUNITÉS AUTOUR DE SOI

Au-delà de la connaissance d'entrepreneurs et de la possibilité de s'identifier à un rôle modèle, l'engagement entrepreneurial peut être facilité si les porteurs de projets ont le sentiment d'avoir accès dans leur environnement à des

**opportunités d'affaires.** Il s'agit de situations désirables, faisables et créatrices de valeur. Les « **opportunités perçues** », au sens du GEM, renvoient au pourcentage de personnes qui estiment qu'il y a de bonnes opportunités d'affaires pour eux dans les six mois à venir dans la région où ils habitent (Figure 14).

Les chiffres relatifs aux opportunités perçues étaient stables au cours des trois dernières années, autour de 51%, mais se sont nettement dégradés en 2024 dans un contexte économique et politique difficile (42,8%). Ainsi, bien moins de la moitié des personnes interrogées considèrent que le contexte est favorable en termes d'opportunités d'affaires. Cette représentation en baisse classe la France en 12e position du groupe A (9e en 2023) mais elle reste devant deux pays du G7, l'Allemagne (42,7%), de justesse, et l'Italie (35,2%).

## LA PEUR DE L'ÉCHEC : UN FREIN À LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE

La culture française est souvent associée à une **peur de l'échec**, mais les mentalités changent peu à peu, avec l'augmentation très significative du nombre de créateurs, par exemple. Si la France continue à cultiver un terrain

relativement fertile pour l'entrepreneuriat et faire évoluer doucement sa culture, qu'en est-il de la peur de l'échec (Figure 15) ? L'étude GEM se centre sur les personnes qui ont perçu des opportunités mais qui déclarent ne pas s'engager dans l'entrepreneuriat par peur de l'échec. Il ne s'agit donc pas d'une évaluation globale portant sur l'ensemble de la population.

Seulement 42,7% des personnes interrogées (vs. 40,0% en 2023) ayant perçu des opportunités déclarent avoir renoncé à créer une entreprise de peur d'échouer (Figure 15). Cela place la France en 5e position (4e en 2023) des pays du groupe A (moyenne de 45,1%) et en 1re position (2e en 2023) des pays du G7 (moyenne de 47,8%). Malgré une légère augmentation, la peur de l'échec en France reste donc plus faible que dans beaucoup d'autres pays du groupe A et du G7.

## Le sentiment de compétence : une donnée importante pour le passage à l'action

L'engagement dans le processus de création dépend de la faisabilité entrepreneuriale qui peut être appréciée par **le sentiment de compétence**. Le fait d'avoir le sentiment de

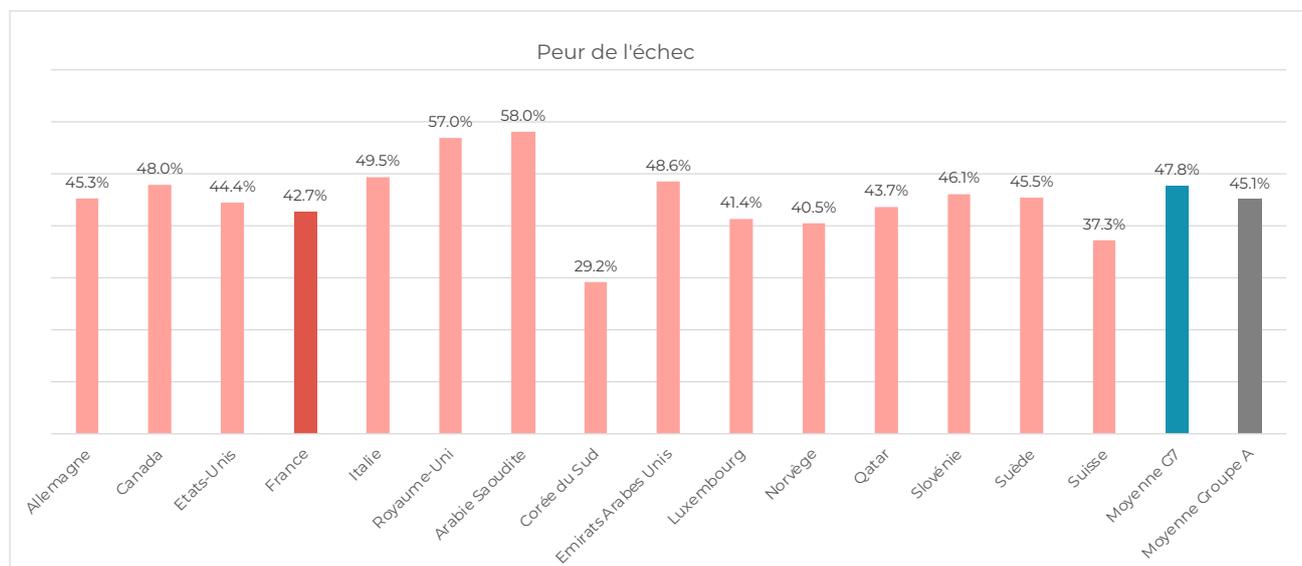


Figure 15. La peur de l'échec comme frein à la dynamique entrepreneuriale

**maîtriser** les compétences nécessaires au processus entrepreneurial facilite le passage à l'action dans l'aventure entrepreneuriale. Le GEM analyse le sentiment de compétence en se référant à la notion de **talent entrepreneurial**.

### SENTIMENT DE COMPÉTENCE

D'après le consortium GEM, le sentiment de compétence mesure comment un individu **perçoit ses compétences, connaissances et expérience** pour démarrer une nouvelle entreprise. Dans la mesure où la formulation est générale (sans précisions sur les compétences ou les connaissances requises, ni sur le type d'expérience à valoriser), il s'agit davantage

d'une auto-évaluation subjective et de la perception que les personnes interrogées ont de la création d'entreprise ou des aptitudes nécessaires à la formalisation d'un projet entrepreneurial. Cette statistique (Figure 16) pourrait alors davantage refléter une croyance personnelle en ses aptitudes plutôt qu'une évaluation impartiale.

En 2022 et 2023, une personne interrogée sur deux se sentait **capable d'entreprendre**, mais cette perception a légèrement diminué en 2024 (45,0%). La France se classe désormais en 13e position (10e en 2023) des pays du groupe A (moyenne de 56,5%) et en 5e position (4e en 2023) des pays du G7 (moyenne de 51,7%).

# Les 4 dimensions du talent entrepreneurial



## CAPACITÉ À VOIR LES OPPORTUNITÉS

Vous voyez rarement des opportunités d'affaires, même si vous êtes très bien informé dans ce domaine.



## CAPACITÉ À SAISIR LES OPPORTUNITÉS

Même lorsque vous repérez une opportunité rentable, vous agissez rarement en conséquence.



## CAPACITÉ À INNOVER

Les autres personnes pensent que vous êtes très innovant.



## CAPACITÉ À AVOIR UNE VISION À LONG TERME

Chaque décision que vous prenez fait partie de votre plan de carrière à long terme.

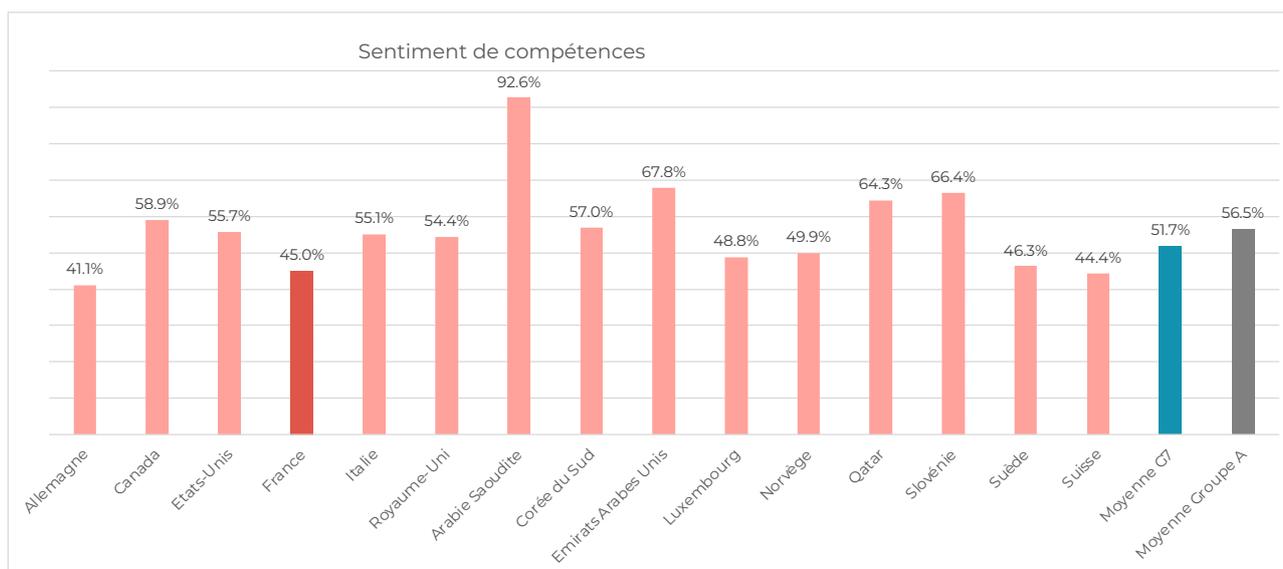


Figure 16. Le sentiment d'être compétent pour entreprendre

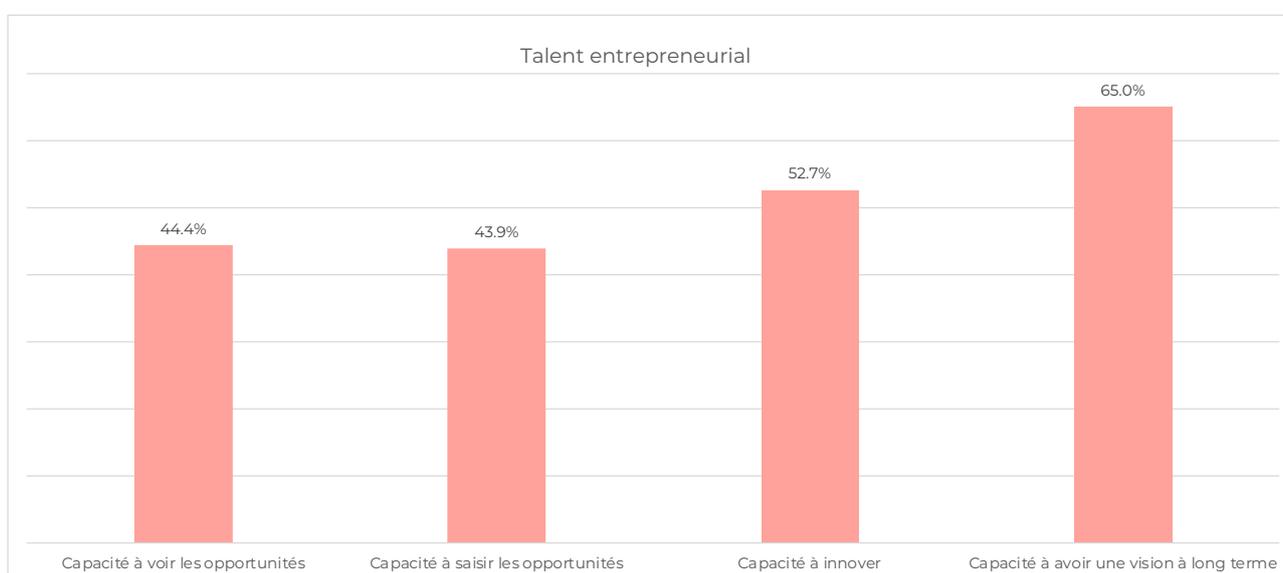


Figure 17. Le talent entrepreneurial ou les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un projet entrepreneurial

## LE TALENT ENTREPRENEURIAL

Le talent entrepreneurial vise à apprécier de façon plus précise les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un projet entrepreneurial. L'accent est mis sur la poursuite d'opportunités, l'innovation et la vision à long terme. Le GEM mesure, depuis 2019, le « **talent entrepreneurial** » (Figure 17) au travers de quatre dimensions issues de la littérature :

**1. Capacité à voir les opportunités<sup>3</sup>** : « vous voyez rarement des opportunités d'affaires,

<sup>3</sup> Compte-tenu de la formulation négative de ces deux questions, nous avons choisi de présenter le % de répondants en désaccord avec l'affirmation.

même si vous êtes très bien informé dans ce domaine » ;

**2. Capacité à saisir les opportunités<sup>3</sup>** : « même lorsque vous repérez une opportunité rentable, vous agissez rarement en conséquence » ;

**3. Capacité à innover** : « les autres personnes pensent que vous êtes très innovant » ;

**4. Capacité à avoir une vision long terme** : « chaque décision que vous prenez fait partie de votre plan de carrière à long terme ».

Près d'un répondant sur deux se déclare en

**capacité à voir les opportunités** (44,4% vs. 46% en 2023) et de les saisir (43,9% vs. 45% en 2023). **Les capacités à innover** (52,7% vs. 57% en 2023) et à avoir **une vision à long terme** (65,0%, stable avec 2023) se situent à un niveau beaucoup plus élevé. Si les résultats sont stables sur ces trois dernières années en France, la comparaison internationale est limitée par l'absence de données pour certains des 15 pays du groupe A.

## Les motivations entrepreneuriales : le sens de l'engagement

La principale motivation pour créer une entreprise est la **recherche d'autonomie et d'indépendance**. Partagée par la quasi-totalité des entrepreneurs émergents, elle n'est pas incluse dans l'étude.

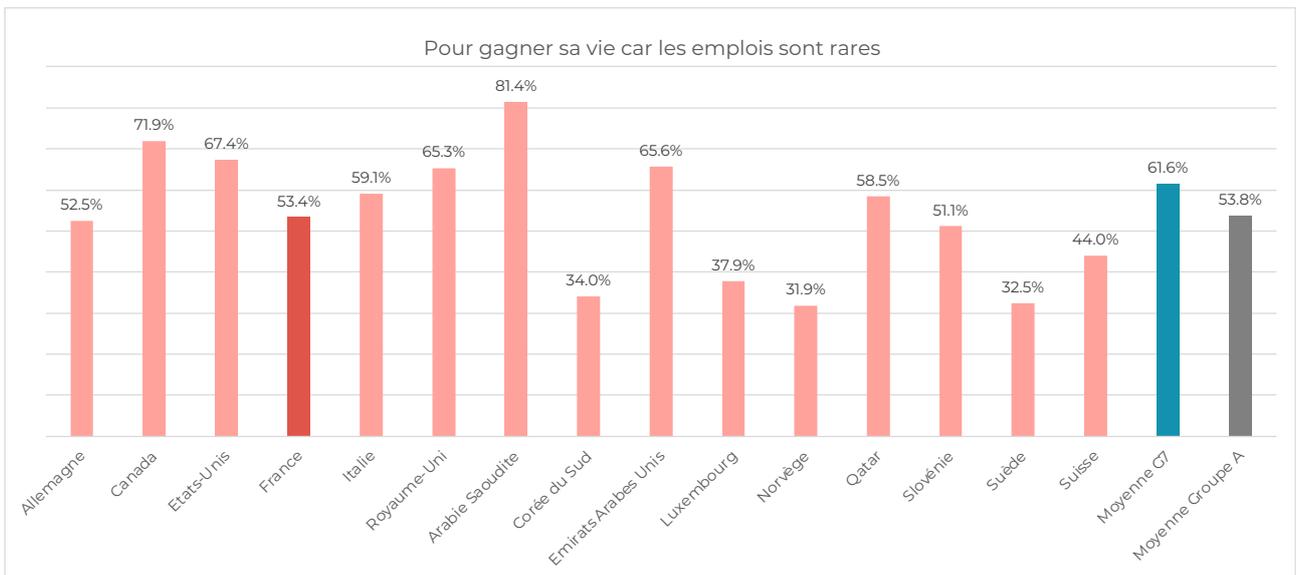


Figure 18. Les motivations pour entreprendre – Gagner sa vie car les emplois sont rares

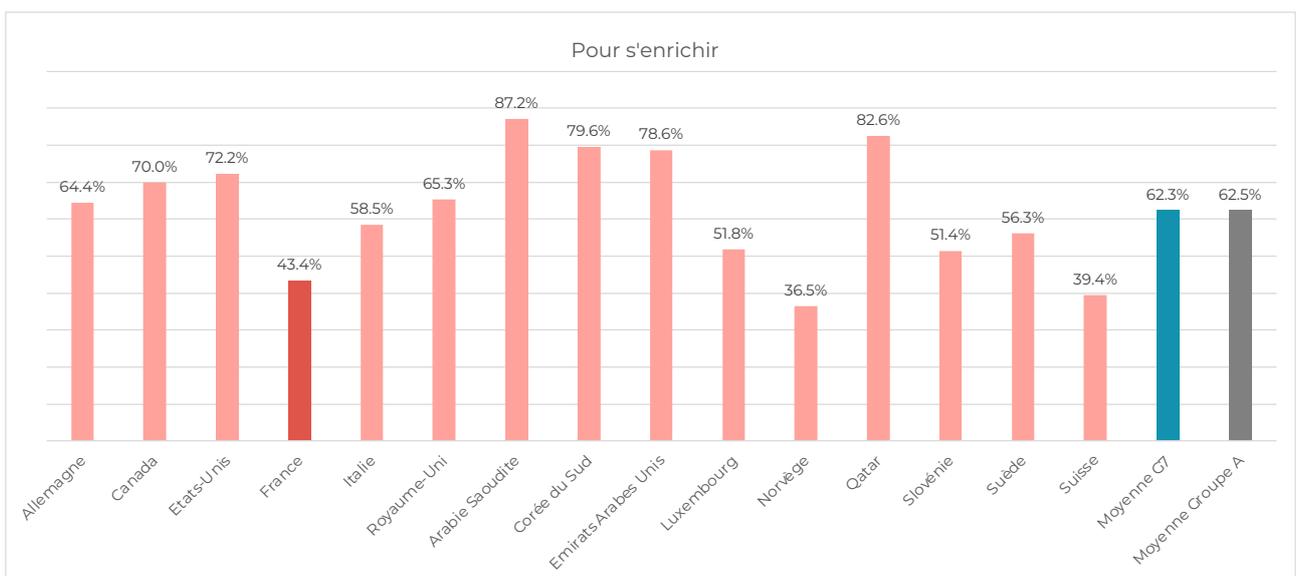


Figure 19. Les motivations pour entreprendre – S'enrichir

Par ailleurs, le GEM a abandonné en 2020 la dichotomie entre entrepreneuriat d'opportunité et de nécessité, car jugée trop réductrice. Quatre motivations principales pour créer une entreprise sont aujourd'hui retenues. Les entrepreneurs naissants et nouveaux ont été invités à exprimer leur degré d'accord sur quatre affirmations reflétant les raisons de s'engager dans la création d'entreprise, comme suit :

- Pour gagner sa vie, car les emplois sont rares (Figure 18).
- Pour bâtir une grande richesse ou obtenir un revenu très élevé (Figure 19).
- Pour perpétuer une tradition familiale (Figure 20).
- Pour faire une différence/avoir un impact dans le monde (Figure 21).

En 2024, une inversion des tendances est à noter entre les deux premières motivations. En 2023, la motivation « **pour bâtir une grande richesse ou obtenir un revenu très élevé** » est devenu la motivation principale, exprimée par 44% des personnes interrogées, juste devant la motivation « **pour gagner sa vie, car les emplois sont rares** » (43%). Ainsi, depuis 2021, la motivation liée à l'enrichissement n'a cessé de croître, passant de 39% à 44%, tandis que la motivation liée à la nécessité n'a cessé

de décroître, passant de 51% à 43%. Reflétant un contexte économique et politique plus difficile en 2024, créer par nécessité arrive de nouveau en première position (53,4%) avant la motivation de créer pour s'enrichir (43,4%). Ce dernier indicateur reste inférieur à la moyenne du G7 (62,3%) et du Groupe A (62,5%). Bien que la motivation de gagner sa vie car les emplois sont rares se situe dans la moyenne du groupe A (53,8%), elle est très inférieure à celle du G7 (61,6%).

Les deux autres motivations sont nettement plus en retrait pour la France. La motivation pour « **perpétuer une tradition familiale** » est faible pour la France (25,8%), comparée aux moyennes du groupe A (29,4%) et du G7 (31,1%).

Dans des pays ayant une tradition d'entreprise familiale comme le Canada (35,8%), les Etats-Unis (36,6%), et l'Italie (34,5%), ces pourcentages sont nettement plus élevés. En revanche, l'Allemagne régresse sur cet indicateur, passant de 31% en 2023 à 26,1% en 2024.

La création d'entreprise motivée par la **volonté de faire une différence dans le monde** n'est exprimée que par 24,9% des entrepreneurs interrogés et remonte par rapport à la diminution observée en 2021 (25,8%), 2022

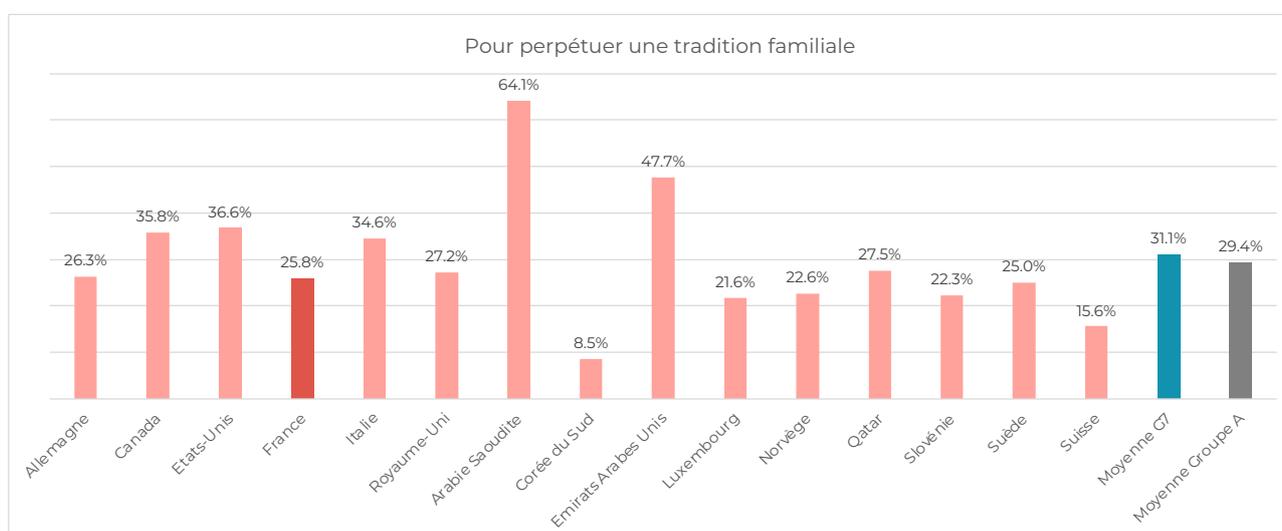
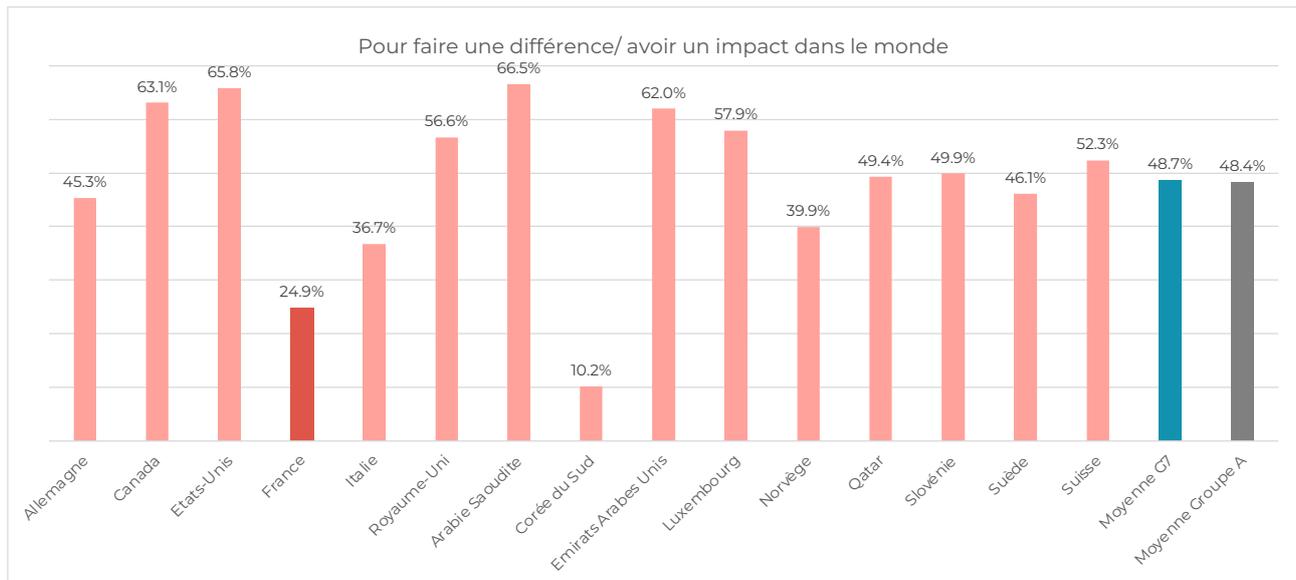


Figure 20. Les motivations pour entreprendre - Perpétuer une tradition familiale



**Figure 21.** Les motivations pour entreprendre - Faire une différence/avoir un impact dans le monde

(23,7%) et 2023 (20%). Cependant, cet indicateur reste fortement en décalage avec la moyenne des pays du groupe A (48,4%) et du G7 (48,7%). Ce résultat pour la France soulève des interrogations.

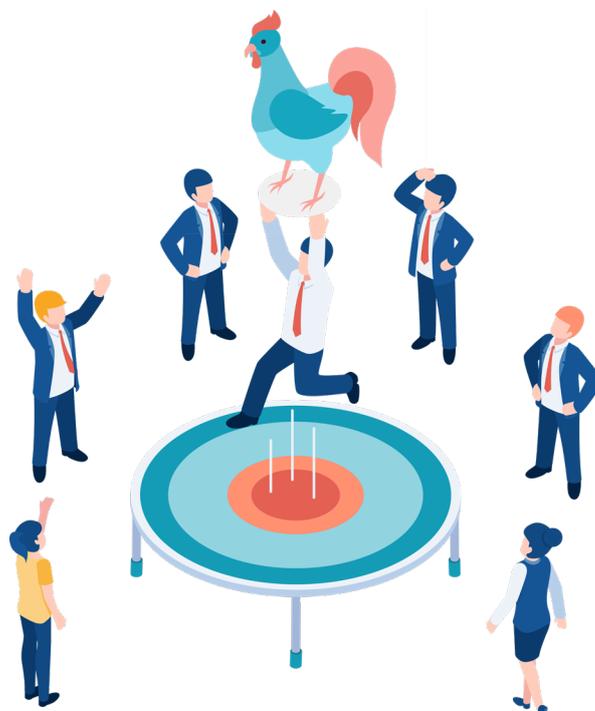
# L'activité entrepreneuriale en France

L'**activité entrepreneuriale** est au cœur du modèle développé par le Global Entrepreneurship Monitor. Elle est modélisée sous la forme d'un processus qui va de l'intention à la sortie entrepreneuriale. Deux indicateurs jouent un rôle majeur pour apprécier la dynamique entrepreneuriale d'un pays : l'**intention** et le **total de l'activité entrepreneuriale émergente (TAE)**. L'activité entrepreneuriale est également analysée sous l'angle des investissements informels et de l'international.

## Le processus entrepreneurial

Le GEM conçoit le modèle entrepreneurial comme un processus en plusieurs phases : d'abord l'**intention entrepreneuriale**, puis la **naissance** de l'activité entrepreneuriale, l'**établissement effectif de l'entreprise** et enfin, la **sortie entrepreneuriale** (Figure 2).

Dans cette conception, l'**intention entrepreneuriale** (personne déclarant avoir l'intention de créer une entreprise dans les 3 prochaines années) est retenue comme facteur principal d'influence de la création d'une activité entrepreneuriale. Se poser la question de créer une entreprise constitue une étape déterminante, bien souvent une première marche vers la naissance effective de l'activité entrepreneuriale. La mesure, perfectible, est néanmoins un déterminant intéressant de la création d'activité.



La création effective de l'activité entrepreneuriale se matérialise par le **total de l'activité entrepreneuriale émergente (TAE)** et correspond à la dynamique entrepreneuriale d'un pays. En effet, le TAE représente le % d'entrepreneurs naissants et de nouveaux entrepreneurs. Cet entrepreneuriat émergent se traduit par un engagement concret dans l'activité entrepreneuriale et se matérialise par le nombre de mois de salaires versés depuis le démarrage de l'activité (Tableau 3) :

- **Entrepreneur naissant** : personne ayant créé une entreprise et versé entre 0 et 3 mois de salaires ;
- **Entrepreneur nouveau** : personne ayant créé une entreprise et versé entre 4 et 41 mois de salaires ;

- **Entrepreneur établi** : personne ayant créé une entreprise et versé au moins 42 mois de salaires.

La dernière catégorie, entrepreneur établi, correspond au % d'entrepreneurs bien établis dans leur activité ; ils ne sont pas intégrés au TAE.

Enfin, le modèle GEM intègre la fin du processus entrepreneurial par la **sortie entrepreneuriale**. Celle-ci peut prendre la forme d'une fermeture ou d'une vente de l'entreprise. La vente constituant une voie vers un possible nouveau développement entrepreneurial.

### L'INTENTION ENTREPRENEURIALE

L'**intention entrepreneuriale**, qui mesure la proportion d'adultes envisageant de créer

une entreprise dans les trois années à venir, atteint 17,2 % en France en 2024 (Figure 22). Ce chiffre marque une progression par rapport à l'année précédente, mais demeure inférieur à la moyenne des pays du G7, qui s'élève à 22,1%, ce qui reflète un engagement entrepreneurial plus modéré que dans d'autres pays aux économies comparables (Figure 23).

L'intention entrepreneuriale reflète un désir d'entreprendre susceptible de se concrétiser dans les années à venir. Toutefois, la baisse de l'intention entrepreneuriale constatée entre 2022 et 2023, passant de 18,8% à 17,2%, se traduit en 2024 par une diminution de l'activité entrepreneuriale, avec un TAE en recul de 10,8% en 2023 à 8,7% en 2024.

En comparaison avec d'autres économies, la France se situe dans une position

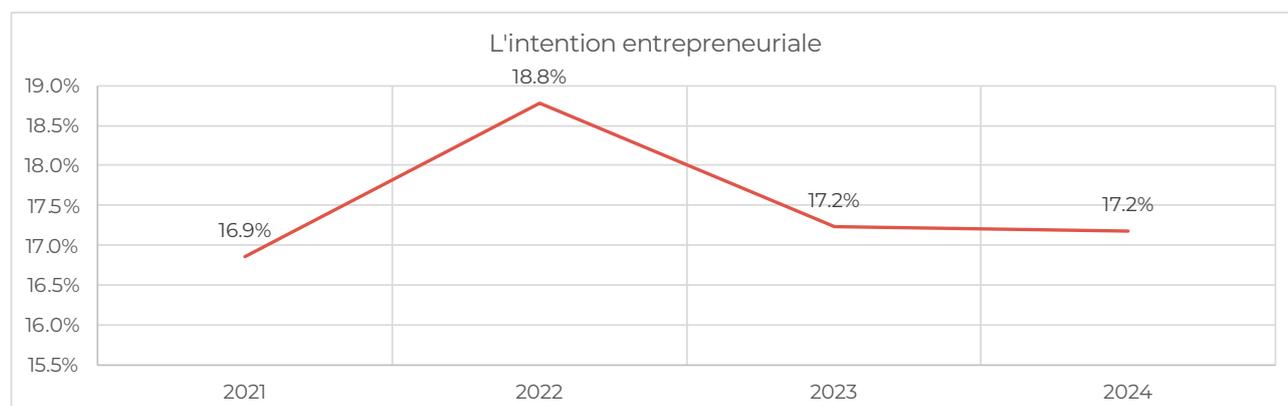
### Processus entrepreneurial

<b>Entrepreneur naissant</b>	Personne qui a créé une entreprise et versé jusqu'à 3 mois de salaires
<b>Entrepreneur nouveau</b>	Personne qui a créé une entreprise et versé entre 4 et 41 mois de salaires
<b>Entrepreneur établi</b>	Personne qui a créé une entreprise et versé au moins 42 mois de salaires

### L'activité entrepreneuriale

<b>TAE (Total de l'activité entrepreneuriale émergente)</b>	Toutes les personnes engagées dans le processus entrepreneurial soit les entrepreneurs naissants et les nouveaux entrepreneurs
---	--

**Tableau 3.** Liste des principales mesures utilisées concernant le processus et l'activité entrepreneuriale



**Figure 22.** Évolution de l'intention entrepreneuriale (2021-2022)

**intermédiaire** : elle devance l'Allemagne (15,6%) mais reste en retrait par rapport au Canada (32,2%) et aux Etats-Unis (23,0%). Ces écarts témoignent des différences structurelles en matière de culture entrepreneuriale, de perception des opportunités et des risques, notamment.

La **peur de l'échec** continue d'être un frein important pour de nombreuses personnes, atteignant 42,7% en 2024, en hausse par rapport aux 40% enregistrés en 2023. Par ailleurs, la **reconnaissance des opportunités** entrepreneuriales connaît une baisse significative, passant de 51% à 42,8% (cf., partie déterminants de l'acte d'entreprendre). Cette évolution souligne une perception plus pessimiste des conditions entrepreneuriales ainsi qu'un besoin de renforcement de la confiance des porteurs de projet.

## L'ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE ÉMERGENTE ET ÉTABLIE

Le **total de l'activité entrepreneuriale émergente (TAE)** correspond au pourcentage de personnes récemment engagées dans le processus entrepreneurial, rapporté à la population adulte (18 à 64 ans). Cet indicateur est l'un de ceux

qui traduisent la vitalité entrepreneuriale d'un pays. En 2024, pour la première fois en 12 ans, la France enregistre une baisse du TAE. Il atteint un taux de 8,7%, en recul par rapport à l'année précédente (10,8% en 2023).

Ce chiffre reste nettement inférieur à la moyenne des pays du G7, qui s'établit à 14,5%. Cette diminution de l'entrepreneuriat émergent confirme une tendance où l'intention entrepreneuriale déclinante ces dernières années se traduit progressivement par une baisse effective des nouveaux entrepreneurs (Figures 24 et 25).

Par ailleurs, le **taux d'entrepreneurs établis**, c'est-à-dire ceux ayant une entreprise depuis plus de trois ans et demi et se versant un salaire, est de 4,5% en France. Là encore, ce chiffre est en retrait par rapport aux pays du G7 (7 %), même si ce taux est relativement stable entre 2023 (4,6%) et 2024 (4,5%). Cela suggère que la création d'entreprises en France est en retrait, mais que la pérennité des entreprises établies n'est pas engagée pour le moment.

En comparaison avec d'autres économies, la France affiche un **taux d'entrepreneurs émergents** inférieur à celui des Etats-Unis (19,3%),

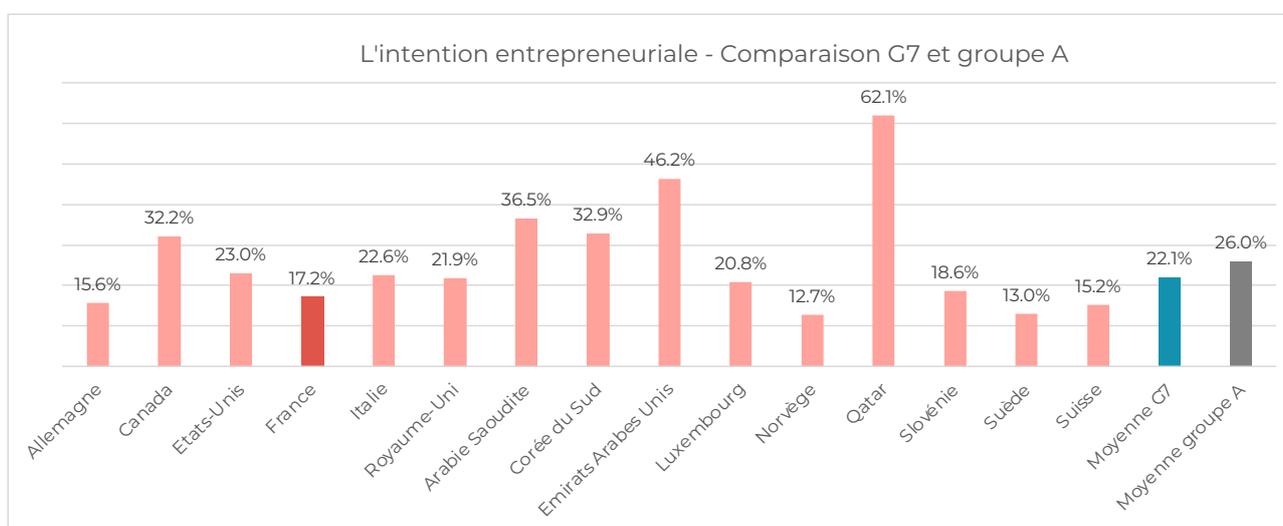


Figure 23. L'intention entrepreneuriale parmi les pays membres du groupe A et du G7

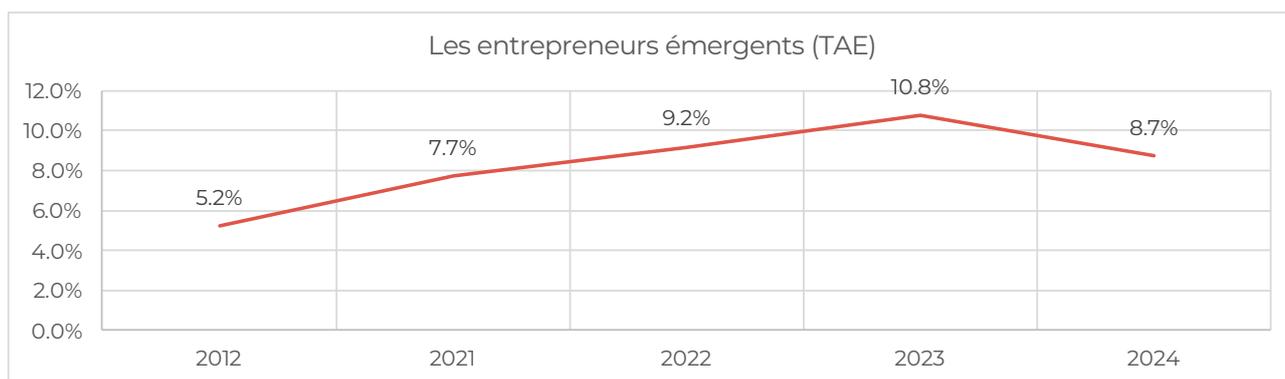


Figure 24. Évolution du taux d'activité entrepreneuriale en France (TAE)

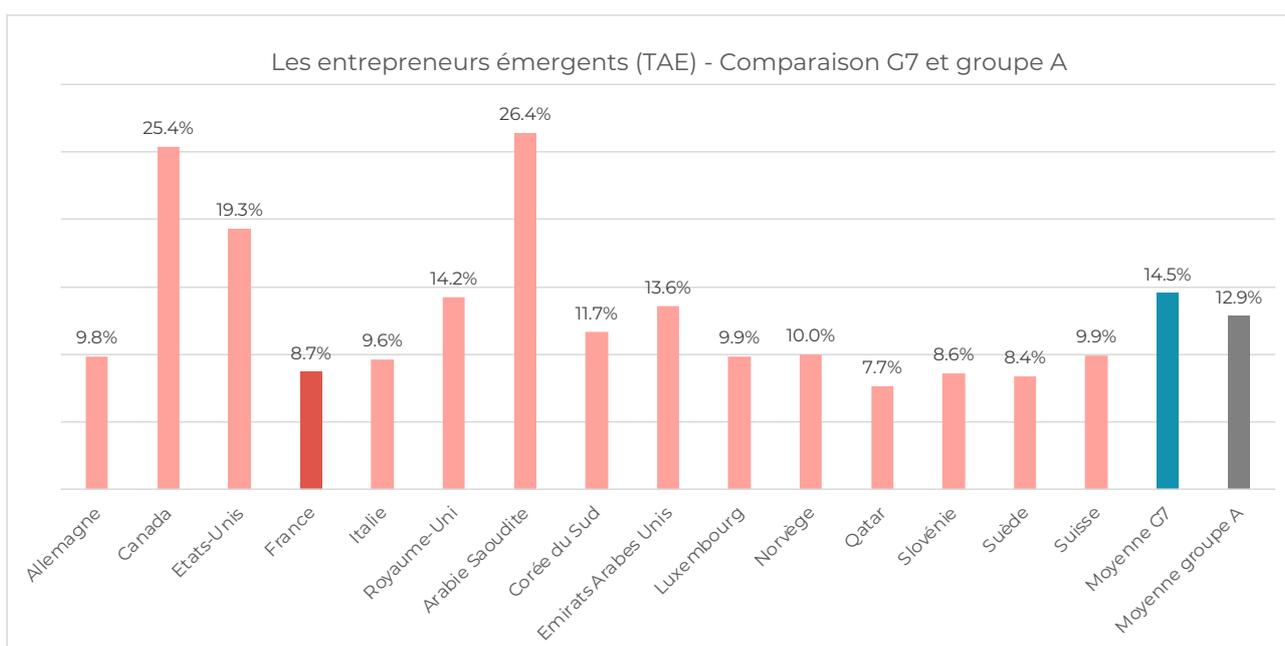


Figure 25. Évolution du taux d'activité entrepreneuriale en France (TAE) - comparaison G7 et groupe A

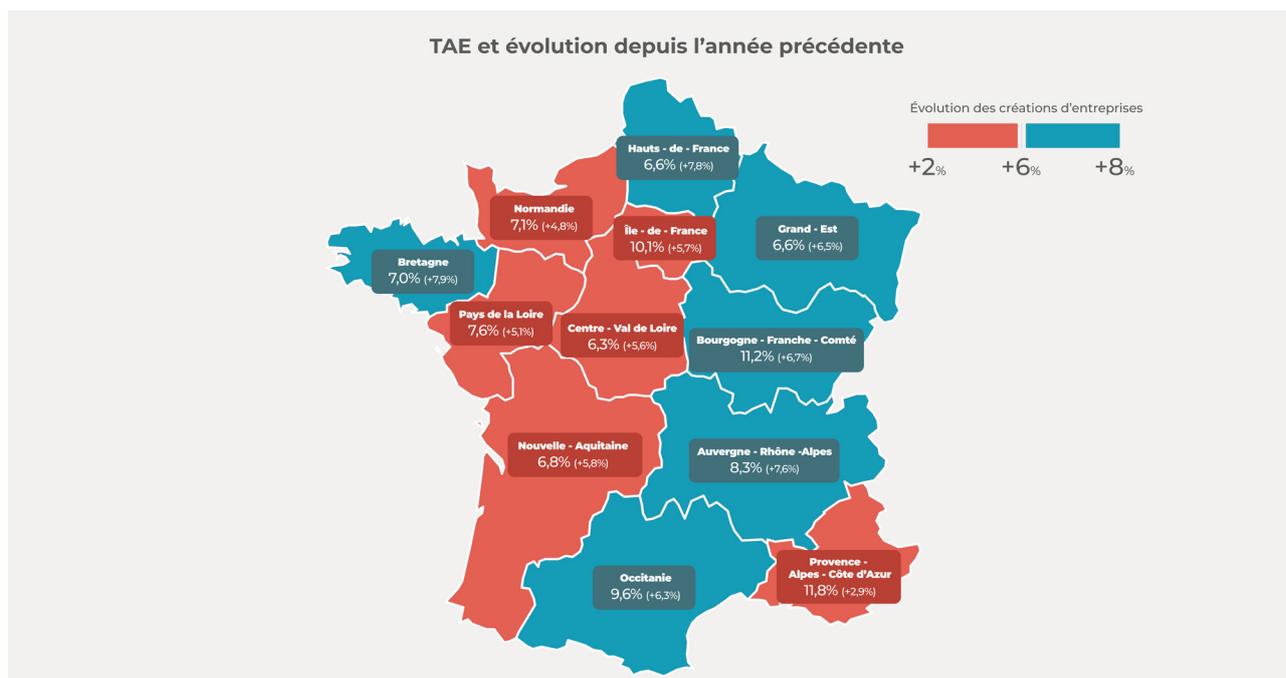
du Canada (25,4%) et même de l'Allemagne et de l'Italie (respectivement 9,8% et 9,6%) (Figure 25). De même, concernant les **entrepreneurs établis**, la France est en deçà de l'Allemagne (6,0%), de l'Italie (6,9%) et surtout des États-Unis (6,6%) (Figure 26).

**L'analyse régionale du TAE** met en évidence des disparités notables au sein du territoire français. En 2024, les régions les plus dynamiques en matière d'activité entrepreneuriale sont Bourgogne-Franche-Comté (11,2%), suivie de Provence-Alpes-Côtes-d'Azur (11,8%), et l'Île de France (10,1%). À l'inverse, les régions affichant les taux les plus faibles sont les Hauts de France (6,6%), le Grand Est (6,6%) et le Centre

Val de Loire (6,3%). Il est intéressant de noter le recul de certaines régions traditionnellement dynamiques comme le Centre Val de Loire qui enregistre une baisse de son TAE passant de 10,9% en 2023 à 6,3% en 2024 ou encore la Nouvelle Aquitaine avec une baisse de son TAE passant de 13,3% en 2023 à 6,8% 2024. (Carte 1).

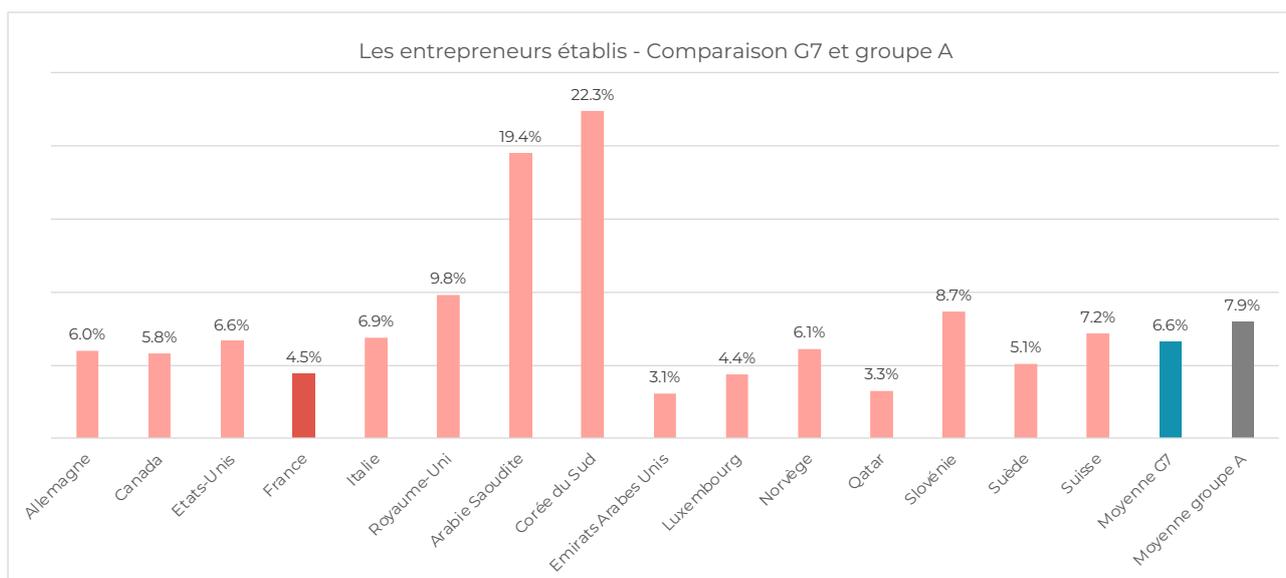
## LA SORTIE ENTREPRENEURIALE

La sortie entrepreneuriale marque la fin de l'aventure entrepreneuriale pour le dirigeant, mais pas nécessairement celle de l'entreprise. En 2024, le **taux de sortie entrepreneuriale** en France est de 4,3%, en légère hausse par rapport à l'année précédente (3,5%) (Figure 27).



**Carte 1.** TAE par région et évolution du nombre de créations d'entreprises en 2024 (ensemble des activités marchandes non agricoles.)

Lecture - Les vignettes se lisent de la façon suivante : Nom de la région, TAE régional et évolution du nombre de créations d'entreprises en 2024 (entre parenthèses) - Ex : En 2024 en Île de France, le taux d'activité entrepreneuriale (TAE) est de 10,1% et le nombre de créations d'entreprise augmente de 5,7%



**Figure 26.** Le taux d'entrepreneurs établis parmi les pays membres du groupe A et du G7

Concernant les **modalités de sortie**, 2,6% des dirigeants français quittent leur activité avec un arrêt total de l'entreprise, tandis que 1,7% parviennent à assurer une continuité via une transmission ou une cession. Ces chiffres sont relativement stables.

La sortie entrepreneuriale présente un caractère ambivalent, car elle peut s'inscrire

dans une démarche proactive comme réactive. Les raisons d'une sortie entrepreneuriale sont multiples. Elles peuvent être liées à la situation personnelle de l'entrepreneur (départ à la retraite, raisons familiales et personnelles, etc.), de l'entreprise (activité non rentable, opportunité d'emploi ou d'investissement, difficulté de financement, etc.) ou encore au contexte économique et à l'environnement

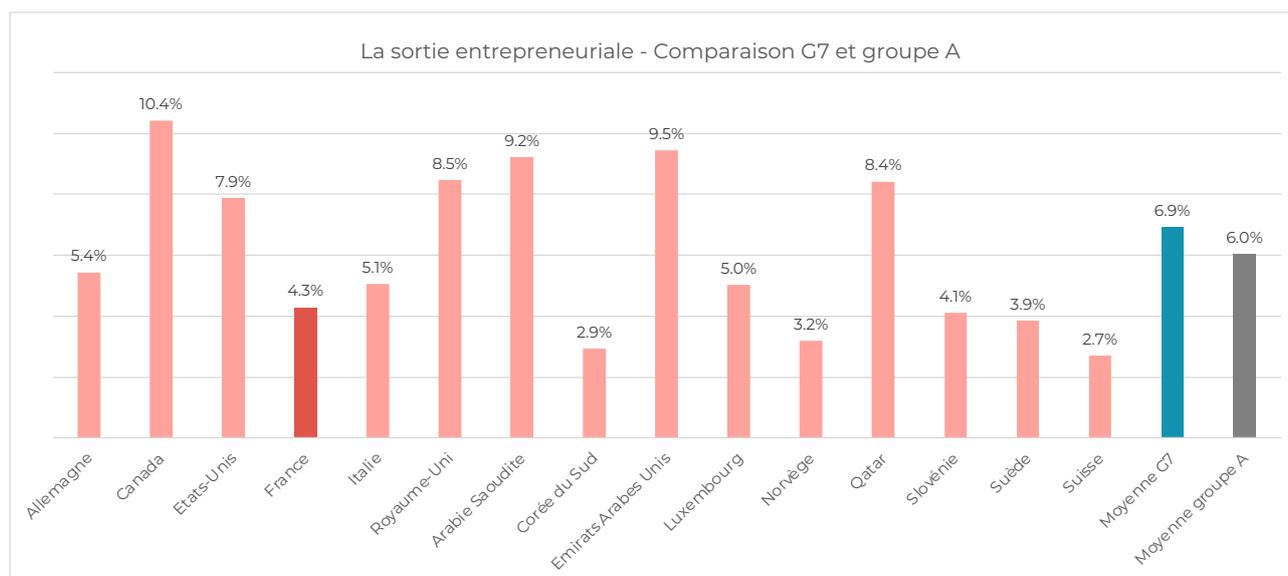


Figure 27. La sortie entrepreneuriale avec et sans poursuite de l'activité parmi les membres du groupe A et du G7

(pandémie, contexte inflationniste, mesures fiscales ou gouvernementales, etc.).

La sortie entrepreneuriale n'est donc pas forcément le révélateur d'une situation d'échec. Celle-ci peut par exemple permettre la poursuite de l'activité de l'entreprise par une cession à un repreneur. La reprise peut être interne (salarié ou membre de la famille) ou externe. Cette stratégie de reprise peut être mise en œuvre par de nouveaux entrepreneurs ou des entrepreneurs établis.

En somme, les raisons qui expliquent la sortie entrepreneuriale sont variées et reflètent tant des décisions volontaires que contraintes. En 2024, les **trois principaux motifs de sortie** en France sont : **une opportunité d'emploi ou d'investissement** (25,5%), en forte hausse par rapport à 2023 (17,0%) ; **une activité non rentable** (18,1%), un motif stable par rapport à l'année précédente ; une **opportunité de vendre** l'entreprise (13,2%), qui augmente d'une année sur l'autre (10,4% en 2023) (Figure 28).

Le fait que les opportunités de sortie liées à des investissements soient en hausse en 2024 suggère un dynamisme certain du marché de la transmission-reprise d'entreprise.

## Les investisseurs informels en soutien de l'activité entrepreneuriale

**L'investissement informel**, qui désigne les financements apportés par des proches, amis ou investisseurs non institutionnels, joue un rôle clé dans le soutien aux nouvelles entreprises. En 2024, 7,1% des adultes français déclarent avoir investi dans l'entreprise d'un proche. Un taux inférieur à la moyenne du G7 qui s'établit à 10,0%. La France se positionne en retrait par rapport à des pays comme le Canada (14,4%) ou les Etats-Unis (14,1%), où l'investissement informel est plus développé, favorisant une dynamique entrepreneuriale plus soutenue (Figure 29).

Renforcer la visibilité et l'accessibilité de l'investissement informel est important pour exercer un effet de levier sur d'autres types de financement. Le nombre d'investisseurs en France est modéré ; toutefois, **le montant moyen investi** est tout à fait acceptable. En effet, la France affiche en 2024 une moyenne de 17 970€ d'investissements informels. Ce montant est dépassé par les Etats-Unis (47 203€), l'Allemagne (38 470€) ou encore l'Italie (36 009€).

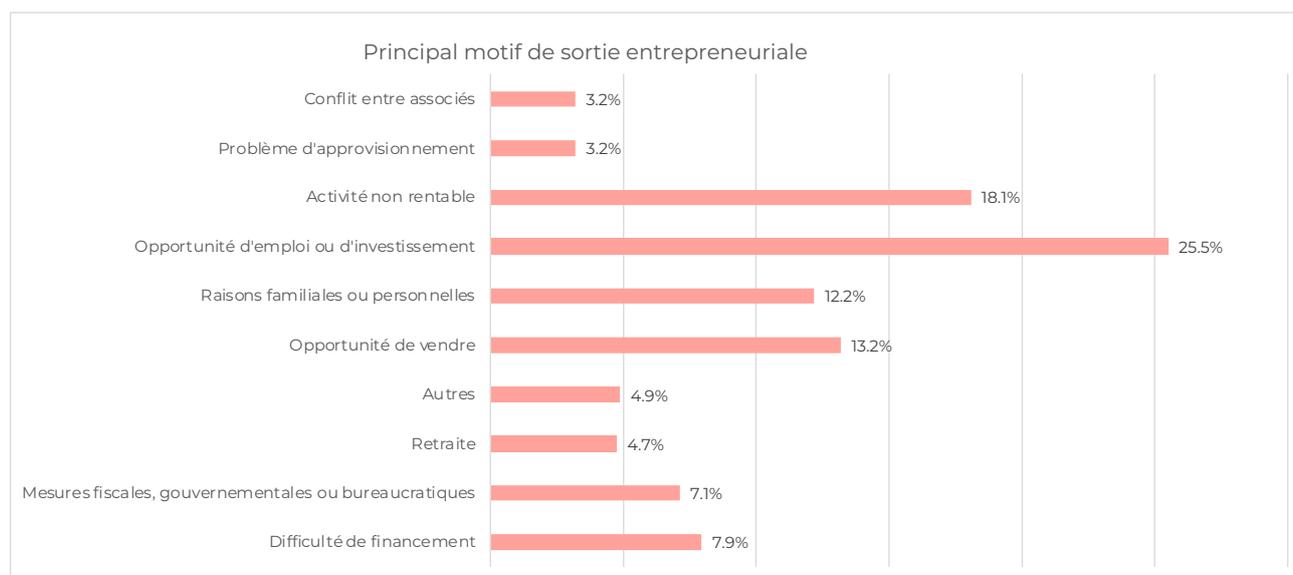


Figure 28. Les raisons à l'origine de la sortie entrepreneuriale

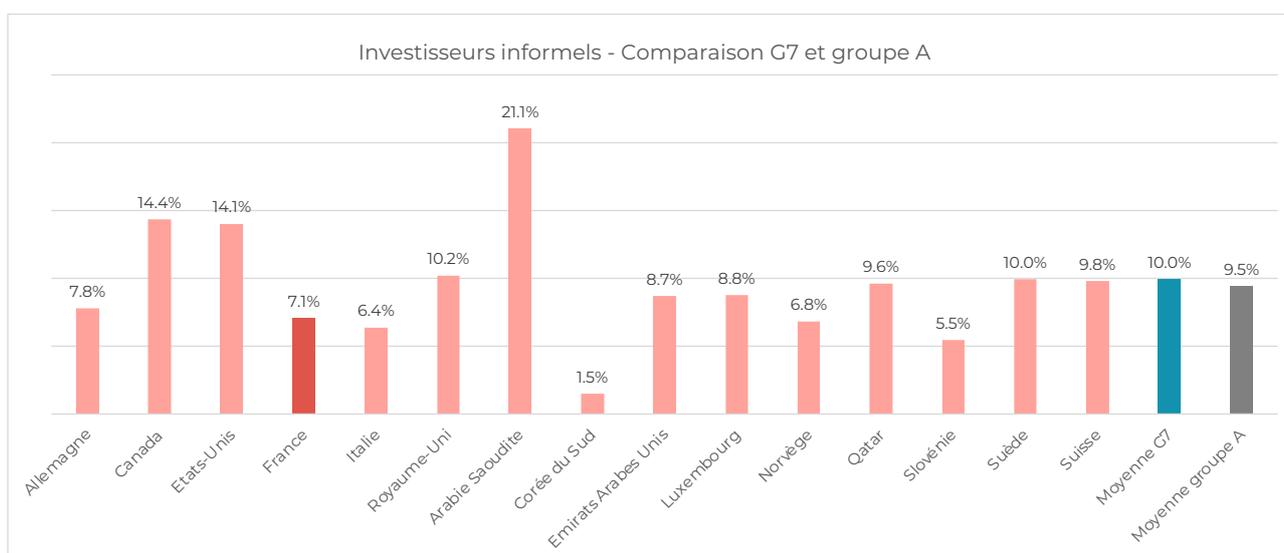


Figure 29. Le pourcentage d'investisseurs informels parmi les pays membres du groupe A et du G7

Cependant, certains pays enregistrent des montants bien plus faibles, à l'image du Canada (4 941€) ou de l'Arabie saoudite (7 381€) qui par ailleurs détient le % d'investisseurs le plus important (21.1%). La moyenne des pays du G7 est de 10% d'investisseurs informels pour un montant moyen investi de 28 969€ (Figure 30).

## L'activité entrepreneuriale tournée vers l'international

L'internationalisation constitue un levier

stratégique pour la croissance et la pérennité des entreprises. En 2024, les niveaux d'orientation internationale des entrepreneurs émergents et établis en France restent modérés par rapport aux autres pays.

Globalement, la part du **chiffre d'affaires des entrepreneurs émergents** en France réalisée à l'international est légèrement en baisse d'une année sur l'autre, avec 29,5% en 2024 contre 33% en 2023. Même s'il est acceptable, il reste le taux le plus bas des pays membres du G7 (dernière

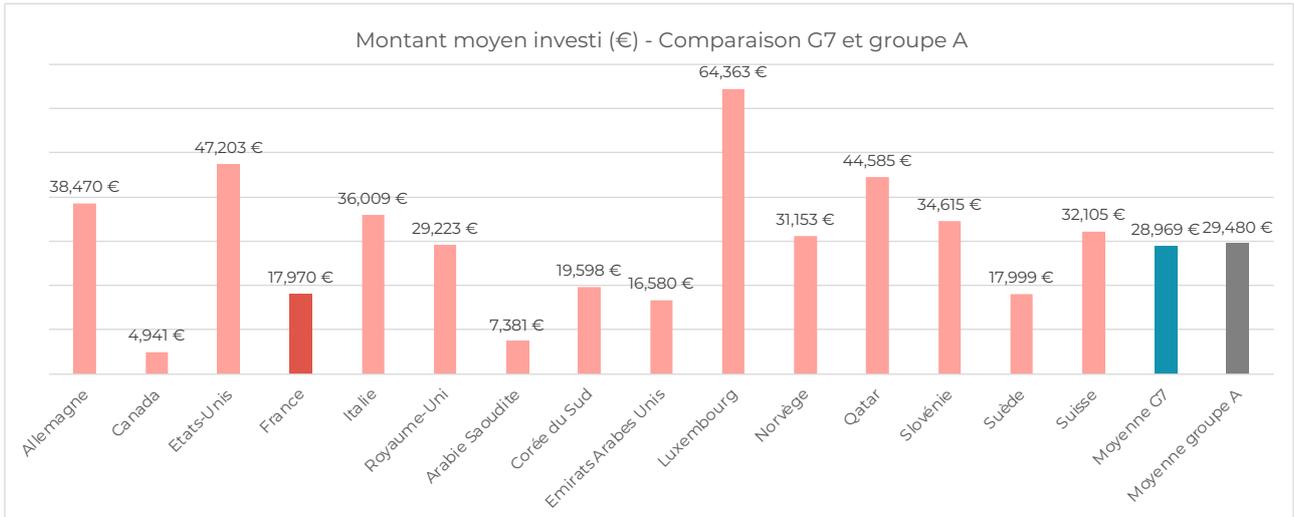


Figure 30. Le montant moyen investi par les investisseurs informels parmi les pays membres du groupe A et du G7

position), notamment derrière l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni, qui avoisinent les 37-38% (Figure 31).

Cela peut s'expliquer notamment par un taux plus faible pour les segments fortement internationalisés : seulement 8,7% des **entrepreneurs émergents** réalisent une partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger (12% en 2023). Dans le groupe A, les deux pays dont les entrepreneurs émergents sont les plus tournés vers l'international sont le Luxembourg (62%) et les Emirats Arabe Unis (49%) (Figure 31bis).

En 2024, 30,3% des **entrepreneurs établis**

réalisent une part de leur chiffre d'affaires à l'international, un recul notable par rapport à 2023 (43%). Cette baisse s'explique en grande partie par une diminution marquée du segment des entreprises réalisant entre 1% et 25% de leur chiffre d'affaires à l'étranger, passant de 26% en 2023 à 11,6% en 2024. Par rapport aux membres du G7, la France se situe à des niveaux comparables à ceux du Canada (30%) ou légèrement en dessous de l'Italie (32%) (Figure 32).

Ces données confirment que l'internationalisation des entrepreneurs français, bien que présente, reste **inférieure**

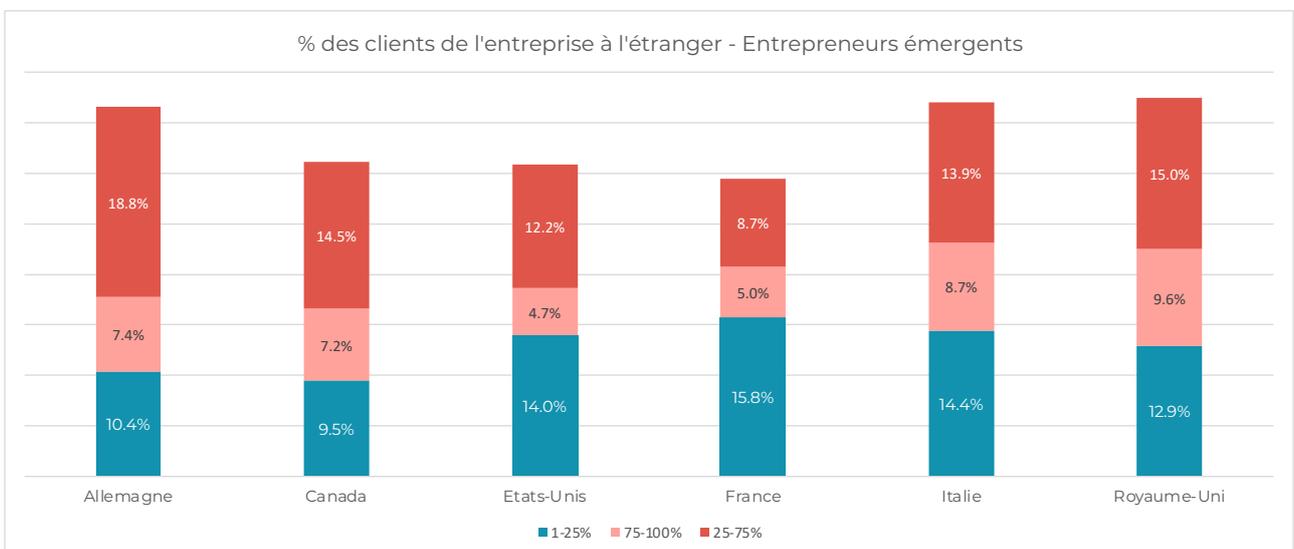


Figure 31. La part de la clientèle située à l'étranger pour les entrepreneurs émergents - comparaison avec les pays membres du G7

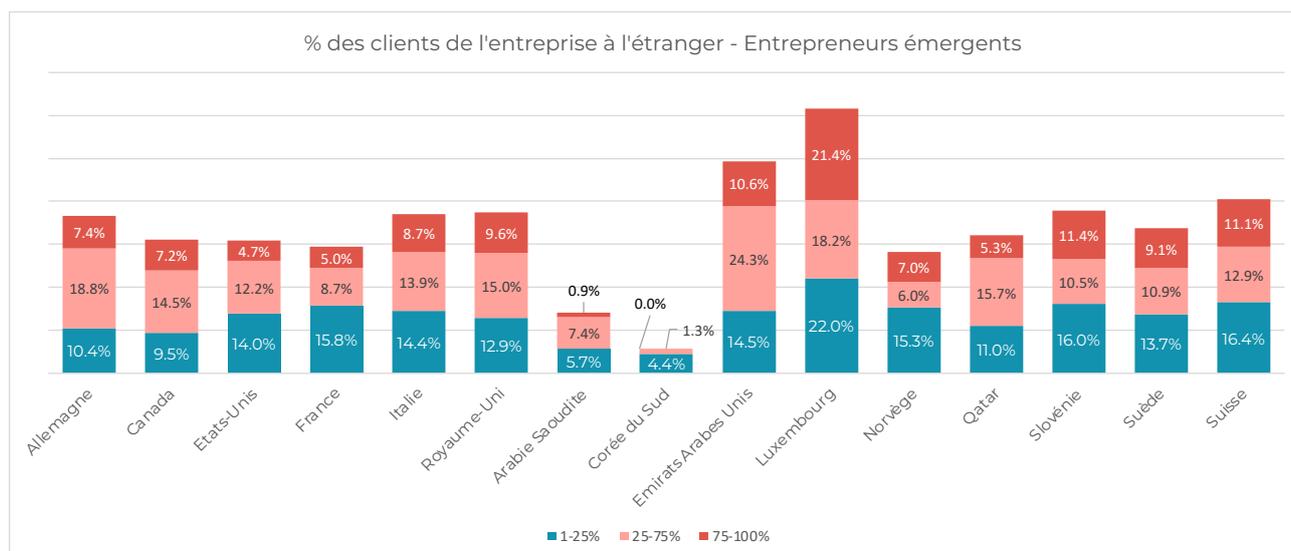


Figure 31bis. La part de la clientèle située à l'étranger pour les entrepreneurs émergents - comparaison avec les pays membres du groupe A

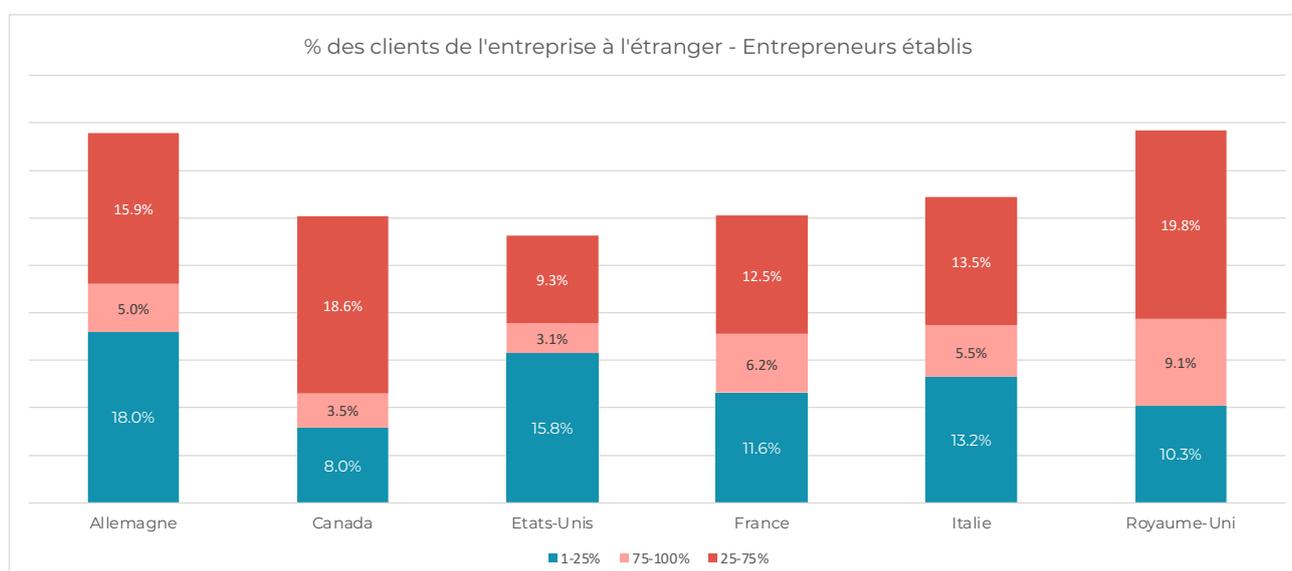


Figure 32. La part de la clientèle située à l'étranger pour les entrepreneurs établis - comparaison avec les pays membres du G7

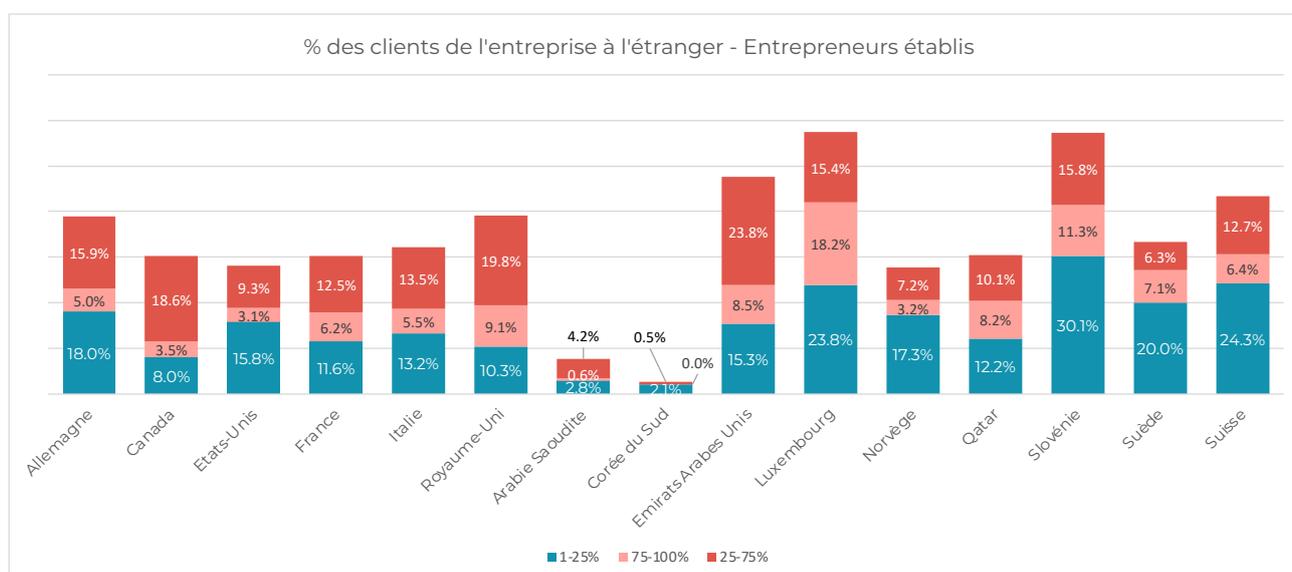


Figure 32bis. La part de la clientèle située à l'étranger pour les entrepreneurs établis - comparaison avec les pays membres du groupe A

aux tendances observées dans d'autres pays du G7 ou du groupe A. Cette tendance à la baisse pourrait être influencée par différents facteurs internationaux, notamment les tensions géopolitiques et le climat d'incertitude, qui peuvent pousser les entreprises à adopter une approche plus prudente vis-à-vis de leur expansion internationale.

## L'activité entrepreneuriale selon l'âge et le genre

L'entrepreneuriat en France continue de présenter des dynamiques contrastées selon le **genre**. Les écarts persistent entre hommes et femmes, bien que certaines évolutions soient à noter entre 2023 et 2024.

En 2024, 18,9 % des **hommes** expriment une intention entrepreneuriale contre 15,5 % des **femmes**. Par rapport à 2023, on observe une très légère évolution, avec une augmentation d'un point chez les femmes. Cette stabilité suggère que l'appétence pour l'entrepreneuriat reste

globalement similaire d'une année sur l'autre, avec un écart modéré selon le genre.

La part des **entrepreneurs émergents** a connu un recul en 2024, affectant tant les hommes que les femmes : 10,0 % des hommes sont entrepreneurs émergents, contre 7,4 % des femmes, ce qui représente une diminution significative de 20 % pour les hommes et 17 % pour les femmes par rapport à 2023.

L'année 2024 est également marquée par une diminution du nombre **d'entrepreneurs établis**. Chez les hommes, le taux passe de 5,9 % en 2023 à 4,6 % en 2024, soit une baisse de 23 %. Chez les femmes, la diminution est également notable, avec un passage de 3,3 % à 2,6 %, soit une baisse de 21 %.

L'implication dans l'entrepreneuriat varie selon **les tranches d'âge**, avec des dynamiques contrastées entre intention entrepreneuriale, entrepreneurs émergents et entrepreneurs établis.

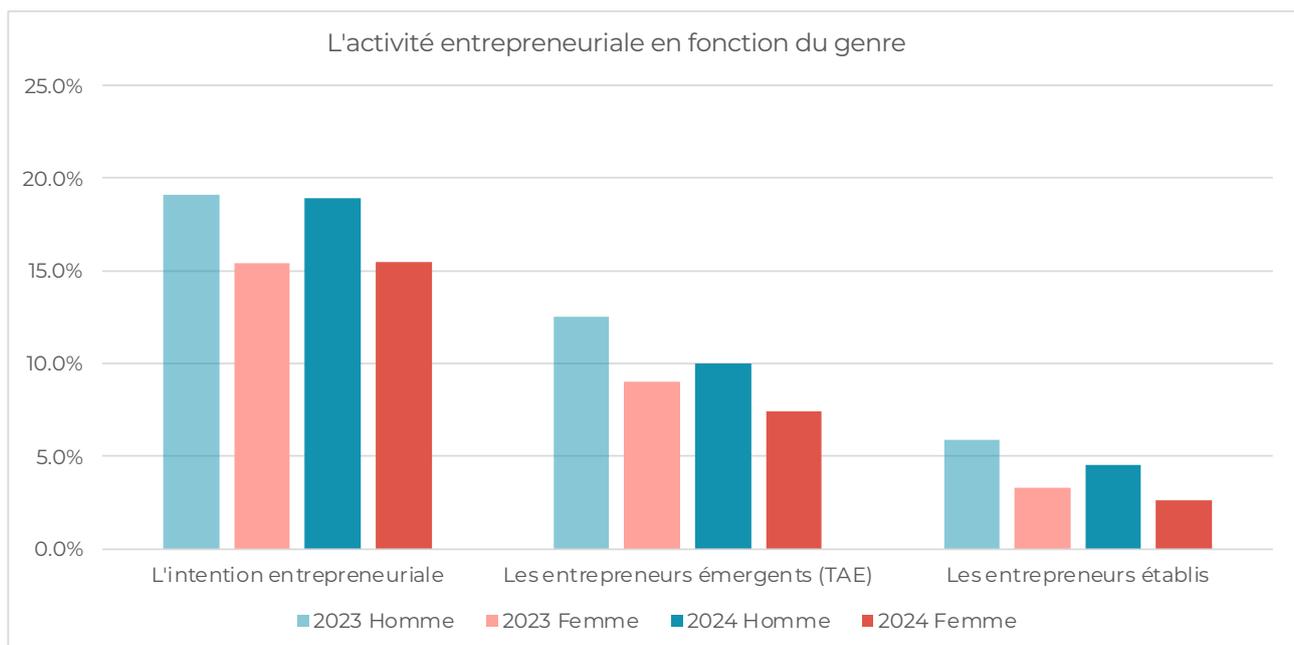


Figure 33. Les niveaux d'activité entrepreneuriale : une comparaison homme-femme

En 2024, **l'intention entrepreneuriale** est la plus forte chez les 18-24 ans avec 28,3 % exprimant le souhait d'entreprendre, en hausse par rapport à 25,0 % en 2023. La tranche 25-34 ans suit avec 25,3 %, également en progression par rapport à 23,7 % l'année précédente. À l'inverse, les intentions diminuent significativement avec l'âge, atteignant 8,5 % chez les 55-64 ans.

Le taux **d'entrepreneurs émergents** (TAE) suit une dynamique similaire, bien que l'évolution soit plus contrastée. Chez les 18-24 ans, 10,8 % sont engagés dans une activité entrepreneuriale émergente contre 11,6 % en 2023, indiquant un léger recul. La tranche 25-34 ans affiche le taux le plus élevé avec 13,0 %, en baisse par rapport à 15,5 % en 2023. Les 55-64 ans connaissent également une baisse de leur engagement entrepreneurial, passant de 6,2 % à 4,4 %.

Si 2,3 % des 25-34 ans et 3,9 % des 35-44 ans ont atteint le stade **d'entrepreneurs établis**, ce taux reste relativement faible. En revanche, les 45-54 ans enregistrent une légère progression avec 5,5 % d'entrepreneurs établis contre 4,7 % en 2023. La tranche 55-64 ans connaît également une diminution, passant de 5,8 % à 4,2 %.

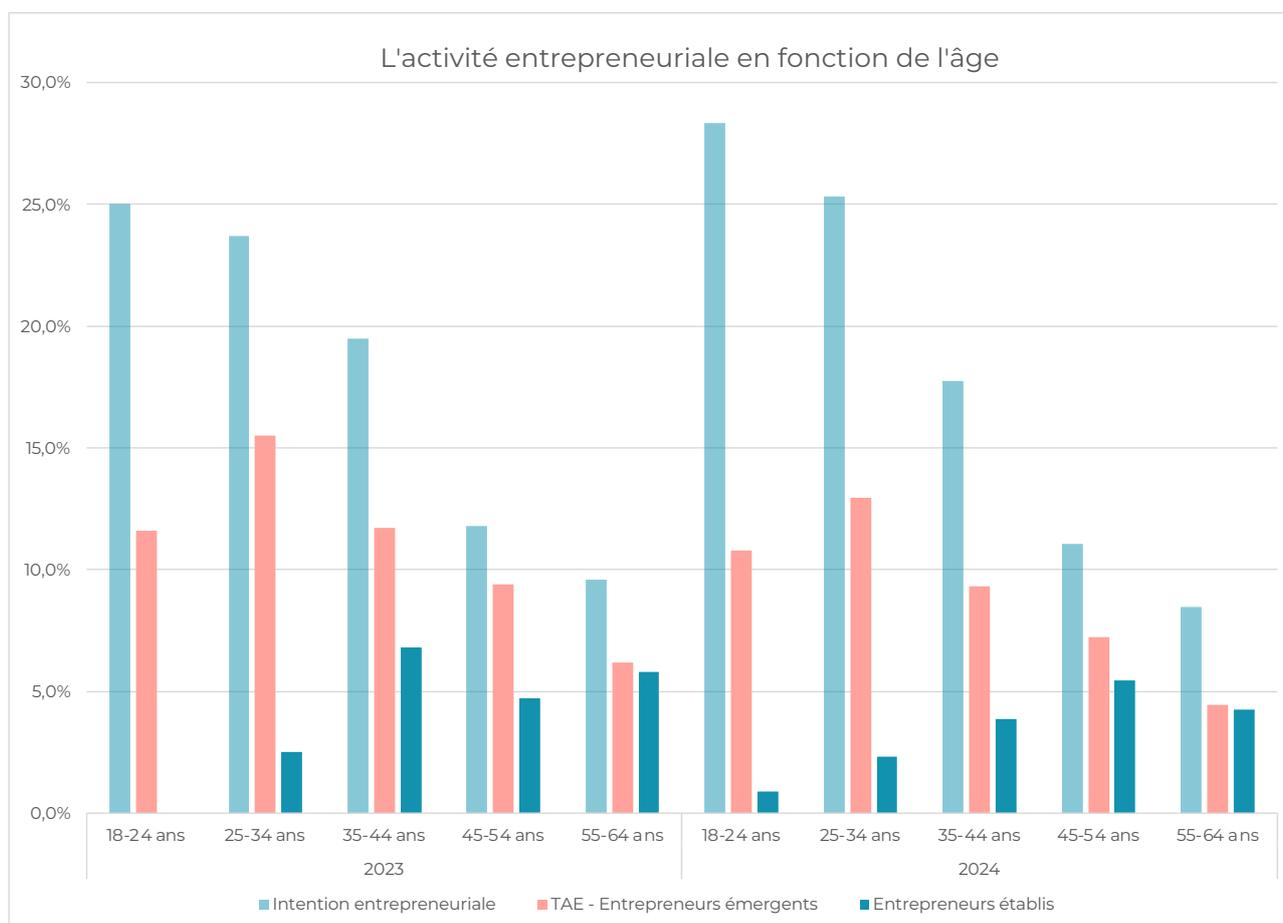


Figure 34. L'activité entrepreneuriale en fonction de l'âge



# Conclusion

Ce rapport, rédigé par le Lab Entreprendre, permet de cerner **l'évolution de la situation entrepreneuriale française** de manière comparative. Les résultats mettent en avant l'activité entrepreneuriale à travers ses déterminants et ses effets, tout en offrant une mise en perspective internationale. Il met en lumière des transformations majeures en matière de **représentations et de comportements**. Pour autant, le rythme de ces changements demeure insuffisant pour faire de la France l'un des leaders mondiaux en matière d'activité entrepreneuriale. Parmi les pays du G7, la France occupe le plus souvent **une position intermédiaire**, en retrait par rapport aux pays anglo-saxons.

Les experts mobilisés pour analyser **l'écosystème entrepreneurial** estiment que le contexte est **contrasté et moins favorable**. Ils alertent notamment sur le retard pris en matière de culture entrepreneuriale, de dynamisme, d'accès aux marchés et de promotion de l'entrepreneuriat dans l'enseignement primaire et secondaire.

Toutefois, l'étude menée auprès de la population âgée de 18 à 64 ans invite à nuancer cette perception. L'entrepreneuriat est perçu plus que jamais comme un **choix de carrière souhaitable**. Cette activité est valorisée dans les médias. Néanmoins, après une progression continue depuis une dizaine d'années, l'ensemble de l'activité entrepreneuriale marque un **coup d'arrêt**.



L'analyse de la diversité en termes de genre et d'âge offre également un bilan contrasté. Le rapport souligne la **progression** de l'intention entrepreneuriale des jeunes, tout en mettant en évidence un taux d'activité entrepreneuriale (TAE) **en recul**. De même, le TAE des femmes reste **inférieur** à celui des hommes. Des marges d'amélioration subsistent.

Cette **situation contrastée** souligne qu'il reste encore des progrès importants à accomplir si la France ambitionne de rejoindre les pays les plus dynamiques en matière d'entrepreneuriat.



---

# Remerciements

---

Nous souhaitons remercier le Labex Entreprendre et l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR), la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur et la Métropole de Montpellier, l'Université de Montpellier et MBS School of Business pour leur soutien financier à la réalisation de ce rapport.

Nous remercions également les experts ayant répondu à l'enquête NES.

ANDREU David

ARFI Lymia

ARINI Lucas

BERRAHMA Stéphanie

BONELLO SYLVIE

BOUQUET DE JOLINIÈRE Philippe

BRIAND Alexandre

BRUNNER Pauline

CARAFFINI Evelyne

CATANZARO Alexis

CHAUSSOUY Yves

CHENIER Arnaud

COURTOT Olivier

DANG Rani

DUFFAULT Loïc

ETIENNE Vincent

FABA THIERRY

FERRÉ Maxime

FOLIARD Stéphane

FOURQUET Philippe

HUGON Stéphane

JOSQUIN Charley

LANET Frederic

LASCH Frank

LESAGE Xavier

MADI Mano

NDOYE Mademba

NEEL Benjamin

PACHE Gilles

PAILLET Quentin

PESSEL Grégory

SAGNA Awa

SCHMITT Christophe

SOUBIGOU Geraldine

THANACOODY David

TIERSEN Valérie

# Références

---

Cabinet Altares (2025), *Étude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France*, Trimestre 4 et Bilan 2024, janvier 2025.

INSEE (2025), « Rebond des créations d'entreprises », Insee Première, n° 2037, Février 2025.

Isenberg, D. (2011), *The Entrepreneurship Ecosystem Strategy as a New Paradigm for Economic Policy: Principles for Cultivating Entrepreneurship*, Institute of International and European Affairs, Dublin, Ireland, 12 May 2011, 1-13







Global  
Entrepreneurship  
Monitor

